



Rapport



Conférence internationale sur la réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest, face aux changements climatiques

Sommaire

Sigles et abréviations

Préface

I. Discours d'ouverture

II. Document introductif et programme

III. Communications

IV. Déclarations des partenaires au développement à la table ronde

V. Travaux de groupes et rapports des commissions

VI. Communiqué final et motions de remerciement

VII. Recommandations

VIII. Discours de clôture

Annexes :

Ordre du jour de la conférence

Liste des participants

Sigles et abréviations

ABN	Autorité du Bassin du Niger
ACMAD	Centre africain pour les Applications de la Météorologie au Développement
ACDI	Agence canadienne de Développement international
AMMA	Analyse multidisciplinaire de la Mousson africaine
BOAD	Banque ouest-africaine de Développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CILSS	Comité permanent Inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CONACILSS	Comité national CILSS
CRA	Centre régional AGRHYMET
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement international
DFID	Department for International Development
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FRIEND-AOC	Flow Regime with International and Experimental Network Data. Composante Afrique de l'Ouest et du Centre
GIRE	Gestion intégrée des Ressources en Eau
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
IRI	International Research Institute for Climate and Society
OMM	Organisation mondiale de la Météorologie
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel
PANA	Programme d'Action national pour l'Adaptation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRESAO	Prévision saisonnière des Précipitations en Afrique de l'Ouest
UICN	Union mondiale pour la Nature
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNFCCC	United Nations Framework Convention on Climate Change
UNITAR	United Nations Institute for Training and Research
WHYCOS	World Hydrological Observation System

Préface

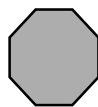
En Afrique de l'Ouest, les conditions économiques et sociales sont demeurées quasi stagnantes au cours des dix dernières années. C'est pourquoi les observateurs avisés s'interrogent sur les possibilités de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM) par la majorité des États de la sous-région. Parmi les causes majeures de cette situation qui se traduit, en particulier, par l'approfondissement de la pauvreté, figurent : la qualité des capacités techniques et matérielles de production, la vulnérabilité aux chocs économiques extérieurs, l'absence de politiques démographiques appropriées, les effets dévastateurs des conflits internes et les résultats mitigés notés dans le cadre des programmes d'ajustement structurel. Par ailleurs, la récurrence des crises humanitaires atteste d'une vulnérabilité croissante aux effets des changements climatiques qui constituent l'une des plus graves menaces au développement durable.

Certes, le climat de la planète subit des variations naturelles, mais les concentrations accrues des rejets anthropiques de gaz à effet de serre dans l'atmosphère en sont les causes principales. C'est pourquoi, suite à une recommandation formulée par la neuvième session du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), la CEA et le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD), en coopération avec l'Institut international de recherche pour le climat et la société (IRI), ont organisé une conférence internationale consacrée à la réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest, face aux changements climatiques.

La conférence qui s'est tenue à Ouagadougou (Burkina Faso), du 24 au 27 janvier 2007, a été animée par cent trente experts représentant des institutions de recherche, des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des partenaires au développement et la société civile. Les participants à la conférence ont abordé des questions relatives notamment aux vulnérabilités des économies des États de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du CILSS face aux changements climatiques. Ils ont également analysé les ramifications (environnementales, sociales et économiques) du problème. Les recommandations issues de cette rencontre permettront l'élaboration, dans les mois à venir, d'un Programme d'action sous-régional de réduction de la vulnérabilité face aux changements climatiques.

Pour toutes ces raisons, c'est avec plaisir que je présente, ci-après, le rapport général issu de cette importante rencontre. Je remercie, par la même occasion, les autorités gouvernementales du Burkina Faso qui ont accepté d'abriter la conférence, tous les partenaires au développement, plus particulièrement la BOAD et les bureaux nationaux du PNUD, pour leurs soutiens matériel et financier qui ont permis la tenue de la conférence. J'associe à ces remerciements toutes les personnes ressources et les participants qui ont répondu à notre invitation ainsi que les partenaires du CILSS, de l'ACMAD et de l'IRI pour leurs contributions.

Abdoulaye NIANG
Directeur du Bureau sous-régional
de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest



I. Discours d'ouverture

Discours de Monsieur Issa Martin Bikienga Secrétaire exécutif adjoint du CILSS

Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques,

Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Cadre de vie,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Chefs de missions diplomatiques,

Madame le Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Afrique,

Monsieur le Coordonnateur du système des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les participants,

Chers invités,

Je voudrais d'abord exprimer toute ma gratitude au Gouvernement burkinabè qui, à travers un protocole d'accord de coopération en date du 30 octobre 2006, a mis à notre disposition toutes les facilités nécessaires à l'organisation et à la réussite de la présente conférence sur la réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest, face aux changements climatiques. Par la même occasion, je voudrais souhaiter la bienvenue au Burkina Faso à tous les participants à cette importante conférence.

Mesdames et Messieurs,

Après avoir organisé du 30 au

31 août 2006, dans ses locaux, la réunion préparatoire à la présente conférence, le CILSS se félicite de sa tenue effective. En effet, cette conférence laisse entrevoir, pour la première fois, sous l'impulsion concertée de scientifiques, de planificateurs, de décideurs politiques et d'acteurs du développement, la naissance d'une dynamique régionale de lutte contre les impacts négatifs des changements climatiques sur le développement durable et la société.

Le défi que posent les changements climatiques en Afrique de l'Ouest, en termes de développement durable et de stabilité sociale, nécessite l'interaction de toutes ces catégories d'acteurs.

Les connaissances que nous avons aujourd'hui des changements potentiels du climat durant les prochaines décennies en Afrique de l'Ouest, et de leurs impacts attendus sur les systèmes naturels, économiques et sociaux, résultent essentiellement d'efforts de recherche entrepris par des structures situées en dehors du continent. Cette situation appelle à une plus grande implication des structures nationales et régionales de recherche scientifique et technique dans la production de connaissances et les innovations pour bâ-

tir, à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, des politiques pertinentes de lutte contre les changements climatiques. En la matière, l'action du CILSS, à travers le projet régional « d'appui aux capacités d'adaptation aux changements climatiques au Sahel », pourrait servir à la fois de témoin et de levier.

Mesdames et Messieurs, Chacun de nos États a déjà ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Mais nos politiques et stratégies (nationales ou régionales) intègrent peu le risque climatique. Or, les politiques nationales et régionales de développement durable au Sahel devront désormais tenir compte de la dimension relative au « changement climatique ». C'est pourquoi des dispositions techniques et culturelles doivent être prises à cet effet de manière systématique. En Afrique de l'Ouest, la réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux, face aux changements climatiques exigera plus que la production de connaissances scientifiques et d'innovations technologiques. Les dysfonctionnements structurels de nos sociétés nourrissent leurs vulnérabilités face aux changements climatiques. Il est donc vital de promouvoir des modes de gouvernance en rupture totale

avec ceux qui ont produit les impasses actuelles dans lesquelles se perdent les efforts de développement. Caractérisés par une grande capacité d'anticipation, ces nouveaux modes de gouvernance permettront d'envisager, de manière conséquente, la réduction effective de la vulnérabilité des systèmes naturels. Il sera ainsi possible de favoriser la création de richesse, le progrès scientifique, l'innovation technologique et l'équité sociale. Mesdames, Messieurs, Pris individuellement, aucun des pays de l'Afrique de l'Ouest ne dispose de ressources techniques, financières ou humaines suffisantes pour faire face au défi des changements climatiques. C'est pourquoi la lutte contre ces changements devra être envisagée dans le cadre des organisations sous-régionales. La conférence de Ouagadougou a ainsi été organisée pour servir de point

de départ à la naissance d'une dynamique régionale au sein de la CEDEAO pour faire face aux changements climatiques. Dans cette perspective, la conférence pourrait s'appuyer sur l'expérience du CILSS en matière de gestion des changements climatiques à travers, d'une part, son projet régional « d'appui aux capacités d'adaptation aux changements climatiques » et, d'autre part, les acquis de la célébration, le 12 septembre 2006, de la 21^e journée du CILSS consacrée à la problématique de l'adaptation aux changements climatiques.

La présence, parmi nous, à la fois d'hommes de science, de planificateurs, de décideurs politiques et d'acteurs du développement constitue un gage de succès à cette conférence. C'est pourquoi je les exhorte à inscrire leurs contributions dans un effort commun destiné à bâtir des pistes de réflexion et d'actions pour lutter efficacement contre les changements climatiques en Afrique de l'Ouest.

Je voudrais, au nom des populations ouest-africaines, exprimer ma profonde gratitude à la CEA pour avoir initié cette nouvelle dynamique dans la lutte contre les changements climatiques en Afrique de l'Ouest. Mes remerciements s'adressent également au PNUD, à la Banque ouest-africaine de développement, ainsi qu'à tous nos partenaires techniques et financiers dont l'appui inestimable a permis l'organisation de la présente conférence.

Vive la coopération internationale !

Vive l'intégration africaine !

Je vous remercie.

Discours de Madame Joséphine Ouédraogo
Secrétaire exécutif adjoint (a.i)
 Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

Excellence, Monsieur le Ministre d'État en charge de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques,

- Excellences, Mesdames et Messieurs les ministres et chefs des institutions du Burkina Faso,
- Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO,
- Monsieur le Secrétaire exécutif du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel,
- Monsieur le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies et chers collègues,
- Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et chefs des agences internationales de Coopération,
- Mesdames et Messieurs,

Le réchauffement du globe terrestre est un sujet qui nous préoccupe tous et suscite des inquiétudes en raison de ses conséquences à long terme sur la vie humaine, animale et végétale.

Selon le Comité intergouvernemental sur les Changements climatiques (CICC), la tendance à l'augmentation de la température mondiale moyenne a atteint au XX^e siècle un niveau sans précédent.

En Afrique, ces changements sont accompagnés d'une forte réduction de la pluviométrie et des taux très élevés d'évaporation des eaux de surface. Cette situation accroît les risques d'insécurité alimentaire et de maladies infectieuses, principalement dans les pays sahéliens. C'est ce qui explique l'importance de cette conférence qui présentera, avec précision, les conséquences potentielles des changements climatiques en Afrique de l'Ouest et proposera des stratégies pour prévenir et gérer ces effets en intégrant désormais les changements climatiques dans les politiques de développement.

Selon la communauté scientifique, l'augmentation continue des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère est la cause principale du réchauffement. La connaissance scientifique des changements climatiques est maintenant suffisamment solide pour justifier que les États entreprennent des actions pour réduire significativement l'accumulation de ces gaz dans l'atmosphère et amortir l'ampleur des variations climatiques, comme le recommande le Protocole de Kyoto.

Ces actions doivent être immédiates car, selon la Banque mondiale, le coût économique des changements climatiques pourrait atteindre 5500 milliards d'euros. Un tel coût est supérieur à celui des deux Guerres mondiales ou de la grande dépression économique des années 1930.

Conscient de ce défi et des enjeux qu'il comporte, le nouveau Secrétaire général des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Ban Ki-Moon, a annoncé que les problèmes liés aux variations climatiques constitueront son principal cheval de bataille au cours de son premier mandat à la tête de l'ONU.

En ce qui concerne le continent africain, bien que sa contribution à l'émission de gaz à effet de serre soit moins importante qu'ailleurs dans le monde, il en subit néanmoins les impacts négatifs les plus sérieux. La faible capacité d'adaptation du continent en général, du fait notamment du manque de ressources économiques et de capacités technologiques, en fait une région particulièrement vulnérable aux changements climatiques. La récurrence des crises humanitaires dans la zone soudano sahélienne constitue l'une des illustrations de l'accroissement de cette vulnérabilité.

Monsieur le Ministre d'État,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les changements climatiques peuvent être considérés comme l'une des menaces les plus graves au développement durable, avec des effets défavorables attendus sur : la santé humaine, la sécurité alimentaire, l'activité économique, les ressources en eau, les autres ressources naturelles, et les infrastructures physiques. Ce faisant, ils entravent les efforts de réduction

de la pauvreté dans les pays africains qui dépendent principalement de l'agriculture.

En Afrique de l'Ouest, l'agriculture à prédominance pluviale ne peut être pratiquée que dans une zone géographique bien délimitée, ce qui pose le problème de la viabilité à long terme de l'agriculture extensive. Par ailleurs, les ressources en eau varient au gré des événements climatiques. Nous devons donc déterminer les types d'agriculture et d'élevage, les types de retenues d'eau de surface, le type d'habitat et même de mode de consommation à envisager pour les années à venir dans cette sous-région.

Nous devons, tout particulièrement, identifier les possibilités de conservation et de gestion des ressources en eau afin de ne pas compromettre le développement socio-économique, la sauvegarde de la productivité des écosystèmes naturels dans la sous-région et ce, de façon concertée. Notre conférence tentera de répondre à de telles questions. Ainsi, la principale attente de cet important forum sera d'établir les liens entre les politiques de développement et les incertitudes liées au climat, en prenant en compte leurs impacts multiformes, et notamment en termes de développement de nos capacités d'intégration des facteurs climatiques dans les politiques et plans à moyen et long termes, à l'échelle de la CEDEAO et du CILSS.

Ces analyses pourraient dé-

boucher sur l'élaboration d'un plan d'action sous-régional de réduction de la vulnérabilité des populations et des systèmes de production, et d'adaptation aux changements climatiques, à l'image du Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest et au Tchad.

Il s'agira d'abord de prendre conscience que, dans le contexte des changements climatiques, les possibilités d'adaptation seront fortement conditionnées par la capacité d'agir collectivement, surtout lorsque les économies des pays sont si interdépendantes.

À cet égard, il nous faudra travailler à bâtir un potentiel scientifique et technologique adapté à nos moyens et permettant de promouvoir des solutions innovantes pour atténuer les effets néfastes des changements climatiques.

Une telle stratégie engendrera une capacité accrue aux niveaux local, sectoriel, national et sous-régional pour mettre en évidence les incidences sur la vulnérabilité, en vue de choisir des mesures d'adaptation efficaces. Elle suscitera aussi le développement, la diffusion et l'utilisation plus poussée des connaissances générées par les efforts de recherche dans nos institutions régionales et leurs partenaires de par le monde.

En résumé, cette conférence constitue une étape marquée par la sensibilisation politique. C'est pourquoi elle offre l'opportunité d'échanger des informations scientifiques et de partager nos expériences

d'adaptation aux niveaux sous-régional, régional et international. Ces échanges nous permettront d'évaluer les risques et les implications des variations et des changements du climat en Afrique de l'Ouest. Sur le plan continental, en étroite collaboration avec le Secrétariat du Système global d'Observation du Climat (GCOS) et dans le cadre des actions du Secrétariat conjoint Union africaine-CEA-BAD, la CEA s'est investie, depuis octobre 2005, dans l'élaboration d'une initiative majeure en matière de climat et de développement en Afrique. À cet effet, nous avons organisé, en collaboration avec le GCOS, en avril 2006, à Addis-Abeba, une conférence des parties prenantes sur les besoins d'information sur le climat pour le développement en Afrique.

De cette rencontre est issu un programme sur les informations climatiques dénommé *Programme ClimDev-Afrique*.

Ce Programme comporte trois phases d'une durée totale de dix ans et d'un coût estimé à plus de 200 millions de dollars américains. Son objectif principal est de veiller à l'intégration des informations et services climatiques dans la planification du développement afin d'assurer la disponibilité des données climatiques dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Dans sa première phase, il mettra un accent particulier sur la gestion des risques provoqués par la variabilité et le changement climatiques pour les ressources en eau, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la santé humaine.

La CEA vient de signer avec le Secrétariat du GCOS un accord qui définit le cadre

institutionnel de la mise en œuvre du *Programme Climdev-Afrique*. La coordination politique et institutionnelle du Programme sera assurée par le Secrétariat conjoint de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de Développement et de la CEA.

Excellence, Monsieur le Ministre d'État,
Mesdames et Messieurs les ministres et chefs des institutions,

Mesdames et Messieurs,
La CEA et ses partenaires, à savoir le CILSS, l'ACMAD et l'Institut International de Recherche sur le Climat et la Société (IRI), expriment leur gratitude aux autorités gouvernementales du Burkina Faso pour avoir accepté d'accueillir la présente conférence.

Je voudrais, au nom de l'équipe de la CEA, exprimer notre appréciation positive de la disponibilité toute particulière que Son Excellence, M. Salif Diallo, Ministre d'État chargé de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques du Burkina Faso nous a témoignée pour l'organisation de cette conférence.

Je souhaiterais également exprimer toute notre reconnaissance au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à l'Agence de coopération internationale du Royaume Uni (DFID) de Grande-Bretagne et à la Banque ouest-africaine de Développement (BOAD) pour leur soutien financier.

Soyez assurés que la CEA, dans la mesure de ses compétences et de ses ressources, accompagnera ses États membres dans les recherches de solutions et dans la mise en œuvre des actions recommandées par la conférence.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie pour votre aimable attention.

Allocution de Monsieur Georg Charpentier Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Burkina Faso

Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques,
Madame le Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Afrique,
Monsieur le Secrétaire exécutif adjoint du CILSS,
Madame la Représentante des partenaires au développement,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole, au nom du Système des Nations Unies pour, tout d'abord, présenter au Gouvernement burkinabè toute notre gratitude d'avoir accepté d'abriter cette grande rencontre et ensuite saluer tous ceux ou celles qui ont bien voulu prendre part à cette conférence.

Mesdames, Messieurs,
Il est heureux de constater que la situation de notre environnement a commencé à attirer l'attention de la communauté internationale depuis plus de 30 ans. En effet, c'est avec la tenue, en juin 1972, à Stockholm, de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement que la plus importante base de prise de conscience de la communauté internationale pour la sauvegarde de l'environnement en tant que source de vie des populations présentes et futures, a été posée. À Rio, en 1992, la détérioration de l'environnement, notamment de sa capa-

cité à entretenir la vie, l'interdépendance de plus en plus manifeste entre le progrès économique à long terme et la nécessité d'une protection de l'environnement, ont amené la communauté internationale à signer trois Conventions de grande importance sur des aspects spécifiques de l'environnement. Ce sont notamment la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Le Sommet mondial sur le Développement durable, tenu en septembre 2002, à Johannesburg, a certes permis d'évaluer les progrès réalisés 10 ans après Rio, mais il a surtout démontré le lien étroit entre le développement et la situation environnementale.

Dans le domaine particulier des changements climatiques, les preuves scientifiques démontrent que la menace est planétaire, grave et exige une réponse mondiale, de toute urgence.

Une revue de la Banque mondiale note bien que les changements climatiques affecteront les éléments fondamentaux de la vie des populations, notamment pour l'accès à l'eau, la production agricole, la santé ainsi que l'environnement. La revue estime que si l'on ne réagit pas, les coûts et les risques globaux du changement climatique se-

ront équivalents à une perte d'au moins 5 % du PIB mondial chaque année. Par contre, toujours selon la revue, les coûts de l'action, à savoir réduire les émissions de gaz à effet de serre pour éviter les pires conséquences du changement climatique, peuvent limiter la perte à environ 1 % du PIB mondial chaque année. L'investissement que l'on fera au cours des dix à vingt prochaines années aura un effet profond sur le climat de la seconde moitié de ce siècle et du siècle suivant.

Il est, par conséquent, urgent qu'une action prompte et ferme soit entreprise. Étant donné que le changement climatique est un problème planétaire, la réponse à cette question doit être internationale. Elle doit d'abord reposer sur une vision partagée des objectifs à long terme et sur un accord des cadres qui accéléreront l'action au cours de la prochaine décennie. Elle doit ensuite se développer à partir d'approches se renforçant mutuellement aux niveaux national, régional et international.

Sur le plan économique et social, l'adaptation au changement climatique — c'est-à-dire l'adoption de mesures destinées à renforcer la faculté de résister et à réduire les coûts au minimum — est essentielle. Il n'est plus possible d'éviter le changement climatique qui se fera au cours des deux à trois prochaines décennies, mais il est encore possible de protéger, dans une certaine mesure,

nos sociétés et nos économies de ses conséquences — en fournissant une meilleure information, une planification optimisée, des cultures et des infrastructures mieux aptes à résister au climat, par exemple.

Mesdames, Messieurs,
Dans le cadre du rapport du panel de haut niveau sur la réforme du Système des Nations Unies qui a été publié en novembre de l'année dernière, l'environnement constitue l'un des trois piliers de la réforme, les deux autres étant le développement et l'humanitaire.

Il a été recommandé, entre autres, de mettre en cohérence les activités des agences du Système des Nations Unies dans le cadre de l'Environnement en renforçant le leadership normatif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). À titre d'exemple, le PNUD et le PNUE travaillent actuellement à l'établissement de deux partenariats portant sur la pauvreté et l'environnement et

sur la lutte contre les changements climatiques. Le partenariat sur les CC a deux objectifs majeurs, avec une attention toute particulière accordée à l'Afrique :

- intégrer l'adaptation dans les politiques nationales de développement et les cadres de coopération de l'ONU ;

- permettre aux pays d'accéder à la finance carbone et aux technologies propres comme moyen de stimuler le développement durable.

Le partenariat Pauvreté et Environnement, quant à lui, porte sur les aspects suivants :

- la prise en compte des questions environnementales et énergétiques dans les politiques nationales de développement concourant à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ainsi que dans les programmes de pays de l'ONU ;

- l'appui aux réformes institutionnelles et fiscales dans le domaine de l'environnement et de l'énergie ;

- la création à Nairobi d'un Centre mixte PNUD-PNUE pour la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'Environnement actuellement en cours d'élaboration.

Mesdames, Messieurs,
Les Nations Unies ont inscrit au cœur de leurs priorités l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques dont la prise en compte est, pour nous, incontournable pour l'atteinte des OMD. Je voudrais, par conséquent, saluer l'initiative qui a abouti à cette conférence internationale et féliciter le pays hôte, le Burkina Faso, pour sa disponibilité et son professionnalisme qui contribueront certainement à des débats riches et fructueux.

Je vous remercie de votre aimable attention

Discours de Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Madame la Secrétaire exécutive adjointe de la Commission économique pour l'Afrique,
Monsieur le Coordonnateur du système des Nations Unies,
Monsieur le Secrétaire exécutif adjoint du CILSS,
Mesdames et Messieurs les chefs de missions diplomatiques,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations interafricaines et internationales,
Mesdames et Messieurs les experts et représentants des pays,
Chers invités,

Je voudrais, tout d'abord, souhaiter la bienvenue à toutes et à tous à Ouagadougou. J'exprime les sentiments de gratitude du Gouvernement burkinabè aux autorités de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel

(CILSS) pour avoir choisi notre pays pour abriter la conférence sur la réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest face aux changements climatiques.

Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,

Depuis le Sommet mondial du développement durable tenu à Johannesburg, en 2002, pour promouvoir un nouvel élan pour la planète, de nombreuses initiatives ont été développées. Cette conférence sur la réduction de la vulnérabilité des systèmes s'inscrit dans ce cadre. C'est pourquoi je voudrais féliciter la CEA et le CILSS pour leur clairvoyance et leur esprit de suivi réparables à travers leur implication dans l'organisation de cette rencontre.

Le système naturel ou environnemental, le système économique, le système social et le système politique entretiennent des relations étroites. En effet, concernant spécifiquement l'Afrique de l'Ouest, des changements, même mineurs des facteurs climatiques, ont des conséquences désastreuses pour l'agriculture et les ressources animales, et donc pour l'économie. De même, dans notre région, plus qu'ailleurs, la désertification, la déforestation, les techniques agricoles inappropriées et les migrations contribuent à renforcer les effets néfastes des changements climatiques.

Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,

La communauté internationale a pris à temps la juste mesure des conséquences des changements climatiques et a suggéré des mesures pour les réduire. Le protocole de Kyoto sur la réglementation de l'émission des gaz à effet de serre (GES) constitue la plus importante de ces mesures que, malheureusement, les grandes puissances refusent d'appliquer. C'est donc dire que les conséquences des changements climatiques risquent de s'accroître dans les prochaines années. C'est pourquoi chaque région du monde doit rechercher les voies et moyens pour atténuer l'effet de ces changements sur son développement.

Il ressort des études et réflexions conduites sur la question en Afrique que les impacts potentiels des changements climatiques pour l'Afrique de l'Ouest seront surtout sensibles dans le Sahel, avec une plus forte variabilité des précipitations, la disparition de certaines espèces végétales, la récurrence des inondations et des épisodes de sécheresse, etc.

C'est donc fort à propos qu'il faut saluer la décision prise par les chefs d'États du CILSS de consacrer une des traditionnelles jour-

nées, celle de 2006 en l'occurrence à la problématique des changements climatiques pour demander aux populations du Sahel mais aussi à toute la communauté internationale et, en particulier, aux chercheurs à mettre en œuvre des actions concertées et soutenues.

En vérité, la faible capacité d'adaptation du continent en général du fait notamment du manque de ressources économiques et de technologies en fait une région particulièrement vulnérable aux changements climatiques.

Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,

La gestion rationnelle des ressources de la nature est un axe central de la stratégie de développement durable (SDD) du Gouvernement burkinabè matérialisée par le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) dont l'opérationnalisation se fera, entre autres, au travers de la politique nationale en matière d'environnement adoptée en début d'année 2007 par le Gouvernement.

Les principaux défis à relever dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique en matière d'environnement sont, entre autres :

- la lutte contre la dégradation des terres,
- l'atténuation et l'adaptation des effets des changements climatiques,
- la promotion des mécanismes de coopération inter-

nationale, notamment le respect et la mise en œuvre des accords, conventions et engagements internationaux et régionaux en matière d'environnement.

C'est pourquoi les plus hautes autorités du Burkina Faso accorderont une attention particulière aux conclusions et recommandations issues de cette conférence internationale.

Mesdames et Messieurs,

La problématique des changements climatiques doit donc se trouver au cœur du débat public et être intégrée dans les questions de développement durable. Elle doit trouver une place de choix dans les

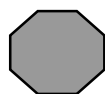
stratégies de lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi je salue cette initiative de la CEA et du CILSS qui va doter l'Afrique de l'Ouest d'une vision commune pour faire face aux changements climatiques.

Au regard de la qualité des participants, je ne doute pas que la présente conférence internationale permettra de faire des avancées significatives dans la réflexion relative à la politique à adopter pour faire face

efficacement aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte la conférence internationale sur les implications du changement climatique global sur la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'ouest.

Je vous remercie.



II. Document de base et programme de la conférence

Le document de base de la conférence a été la note d'orientation adoptée par la réunion technique organisée les 30 et 31 août 2006, au siège du CILSS, à Ouagadougou, avec la participation des experts de la sous-région invités par la CEA, l'ACMAD et le CILSS. Les participants à cette réunion avaient particulièrement insisté sur les points suivants.

II-1 Objectifs de la conférence

- √ les Plans d'action nationaux en matière d'adaptation (PANA) et les communications nationales devraient apporter une grande contribution à cette conférence. Mais il fallait, au préalable, procéder à un inventaire des matériels disponibles concernant la vulnérabilité et l'adaptation aux échelles nationales.
- √ La conférence devra être essentiellement scientifique et sensibiliser les décideurs et planificateurs, les partenaires au développement ainsi que ceux qui doivent réfléchir localement et globalement sur la problématique des changements climatiques en Afrique de l'Ouest.

La conférence devrait établir les liens entre les politiques de développement et les incertitudes du climat, en prenant en compte les impacts multiformes des changements climatiques (environnementaux, sociaux,...) tout en permettant l'intégration des facteurs climatiques dans les prévisions de croissance, à l'échelle de la CEDEAO et du CILSS

II-2 Résultats attendus de la conférence

- √ Il s'agissait principalement de proposer un programme de travail en vue d'aboutir à un plan d'action sous-régional de réduction de la vulnérabilité des populations et des systèmes de production, et d'adaptation aux changements climatiques.
- √ La conférence devait également présenter les réseaux scientifiques de recherche et d'application dans les domaines des sciences du climat et de ses impacts et renforcer les liens avec les décideurs et les utilisateurs.
- √ Enfin, les résultats de la conférence devraient constituer une base à l'animation de *side-event* sur la vulnérabilité à l'occasion des réunions des organes subsidiaires de l'UNFCCC.

II-3 Programme de la conférence

Les participants à la réunion technique d'août 2006 avaient validé les quatre sessions suivantes et identifié, pour chacune d'entre elles, la liste des intervenants potentiels :

- √ Session I : Certitudes et incertitudes sur le plan scientifique ; réseaux scientifiques en Afrique de l'Ouest.
- √ Session II : Impacts du climat et vulnérabilité en Afrique de l'Ouest.
- √ Session III : Mise en œuvre de l'UNFCCC en Afrique de l'Ouest et adaptation aux changements climatiques.
- √ Session IV : Perspectives pour l'Afrique de l'Ouest

II-4 Groupes de travail

Les participants à la réunion technique avaient aussi décidé d'orienter les débats sur les stratégies à adopter en vue de l'intégration des changements climatiques dans le processus de développement en Afrique de l'Ouest, en tenant compte des données issues de la conférence. Plus particulièrement, les décisions suivantes avaient été prises :

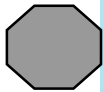
- √ Ces groupes devaient être présidés par des économistes/planificateurs avertis des problèmes environnementaux pour que les débats débouchent sur des propositions d'actions en faveur du développement socio-économique, conformément aux visions de la CEDEAO et du CILSS.
- √ Trois thèmes de réflexion avaient été définis :
 - o les impacts potentiels des changements climatiques en Afrique de l'Ouest ;
 - o l'adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest ;
 - o l'élaboration d'une stratégie pour l'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement en Afrique de l'Ouest.

Enfin, sur un plan général, les participants avaient particulièrement insisté sur les deux points suivants à garder à l'esprit au sortir de la conférence :

- √ la nécessité de fournir aux décideurs et aux parties prenantes des informations susceptibles d'améliorer la capacité d'adaptation des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest, tout en mettant l'accent sur les questions de développement durable qui ont un rapport avec les changements climatiques ;

- √ la nécessité de définir l'interface la plus appropriée à mettre en place afin que les résultats des investigations scientifiques dans le domaine des changements climatiques en Afrique de l'Ouest s'accordent avec des décisions politiques dans une perspective de développement à court, moyen et long termes.

C'est sur la base de cette note d'orientation et des points mis en lumière ci-dessus que le programme de la conférence a été élaboré. La conférence a été présidée par M. Alhassane Adama Diallo (Burkina Faso), assisté de Mmes Isabelle Niang (Sénégal) et Jaiteh Teneng Mba (Gambie).



III. Les communications

III.1 Le programme de la conférence

Le programme de la conférence était composé de sessions plénières, de posters et de sessions de travail en groupes. Les séances plénières comprenaient des présentations orales sélectionnées sur la base des résumés proposés et celles d'auteurs identifiés lors de la réunion technique d'août 2006 à Ouagadougou. Les principaux thèmes des sessions plénières sont :

- l'Afrique de l'Ouest et le processus politique des changements climatiques : les négociations et le développement des plans d'action nationaux et régionaux ;
- certitudes et incertitudes sur le plan scientifique ; réseaux scientifiques en Afrique de l'Ouest : aspects scientifiques des changements climatiques, modèles et projections pour l'Afrique de l'Ouest.
- centres d'excellence et réseaux scientifiques en Afrique de l'Ouest, implication dans les changements climatiques ;
- impacts du climat, vulnérabilité et adaptation en Afrique de l'Ouest : variabilité climatique et

désertification en Afrique de l'Ouest, conséquences socio-économiques et humaines, impacts de la variabilité climatique et impacts attendus des changements climatiques, pour les ressources en eau, l'agriculture, l'élevage, la foresterie, la santé, l'érosion côtière et l'énergie, l'adaptation ;

- mise en œuvre de l'UNFCCC en Afrique de l'Ouest : les projets spécifiques en matière de sciences des changements climatiques, impacts et adaptation en Afrique de l'Ouest, résultats obtenus ;
- perspectives pour l'Afrique de l'Ouest : identification des besoins des planificateurs et décideurs en matière d'information et produits climatiques à court, moyen et long termes ;
- stratégies et organisation à mettre en place, opportunités et mécanismes de financement pour les actions de terrain.

Les groupes de travail ont étudié trois questions centrales :

- Groupe de travail n°1: impacts potentiels des CC en Afrique de l'Ouest ;
- Groupe de travail n° 2: adap-

tation aux CC en Afrique de l'Ouest ;

- Groupe de travail n°3: stratégie pour l'intégration des CC dans les politiques de développement en Afrique de l'Ouest.

III.2 Les sessions

III.2.1 Les changements climatiques : l'Afrique de l'Ouest et le processus politique (UNFCCC et Protocole de Kyoto), le développement des plans d'action nationaux et régionaux.

Les principaux aspects abordés dans les deux exposés présentés sont :

- le contexte, les causes et les principales conséquences des changements climatiques ;
- les instruments chargés de la gestion de la problématique des changements climatiques, la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) mise en place en juin 1992 à Rio de Janeiro, le protocole de Kyoto adopté en 1997 ;
- la participation de l'Afrique aux négociations internationales sur les changements climatiques, notamment à travers le Groupe Afrique lors des Conférences des parties de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto ;
- la synergie de la CCNUCC avec les autres conventions post Rio : la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention sur la lutte contre la désertification (CLD) ;
- la vulnérabilité des pays les plus pauvres, en particulier ceux de l'Afrique, aux effets néfastes des changements climatiques ;
- la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action pour l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques à l'échelle de l'Afrique, à l'échelle régionale ou sous-régionale.

Un processus composé de neuf étapes a été présenté en vue de l'élaboration du plan d'action. Des aspects jugés importants relatifs à la mise en œuvre de ce plan ont été abordés :

- la nécessité de bien préparer la conception de ce plan ;
- la mise en place d'un comité national pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan ainsi que la communication, le suivi et l'évaluation de ce document ;
- l'intégration du plan dans les autres stratégies, programmes et plans de développement socio-économique au plan national.

Les discussions qui ont suivi les exposés ont mis en exergue les points suivants :

- la diversification des activités de renforcement des capacités au delà des ateliers classiques de formation généralement réservés aux cadres techniques. Ces activités doivent aussi concerner les populations notamment grâce aux médias de proximité ;
- la mise en réseau des ressources humaines, financières, techniques et matérielles disponibles au niveau de la sous-région, afin de mieux s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques ;
- la contribution de l'Afrique aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (2 à 3 % environ).

III.2.2 Les modèles et leur adaptation à l'Afrique de l'Ouest, les projections climatiques, les impacts potentiels, les conclusions des groupes de travail I et II de l'IPCC dans le troisième rapport d'évaluation.

Le Sahel a connu un changement du climat, même s'il est difficile d'établir que le facteur anthropique en constitue la cause première. Par ailleurs, la sécheresse climatique est liée directement au réchauffement des océans et non à l'utilisation des terres, comme initialement soutenu

Il ressort des communications faites à l'occasion de cette session les conclusions suivantes :

a) Les types d'incertitudes identifiés sont liés :

- au choix d'un modèle qui ne se prête pas forcément à l'exercice effectué,
- aux données d'entrée ou de sorties qui servent à « caler » les modèles,
- aux méthodes employées pour « caler » le modèle,
- au modèle de circulation atmosphérique global choisi,
- au choix d'un contexte au sein duquel s'opère le forçage climatique,
- au modèle sectoriel, par exemple hydrologique, pour faire une évaluation « possible » des ressources en eau à des horizons plus ou moins lointains,
- au fait que les échelles de travail du modèle de circulation générale et d'un modèle, hydrologique ne sont pas les mêmes et que le traitement nécessite souvent des opérations successives d'agrégation et de *downscaling* des données.

b) Des observations importantes ont été faites à propos de la prévision du climat et de la ressource en eau :

- Les prévisions du climat sont sujettes à beaucoup d'incertitudes mais on espère qu'elles se réduiront dans un futur très proche ;
- la fourniture d'une évaluation des ressources en eau peut être utile aux modélisateurs du climat car il existe une rétroaction entre le continent et l'atmosphère qui est l'un des compartiments des modèles de circulation générale dont l'effet est non négligeable. L'évaluation des ressources en eau est donc un moyen de calibrer/valider les modèles ;
- les météorologues et les hydrologues ne travaillent pas aux mêmes échelles et un grand vide est noté entre ces experts. Cette situation est le principal écueil à une prévision des ressources en eau. L'utilisation de modèles régionaux pourrait favoriser la réduction de cet écart ;
- les efforts de chacune de ces communautés, même séparément, aboutiront à des modèles de plus en plus proches de la réalité et pouvant être combinés afin d'établir des prévisions sur les ressources en eau avec des incertitudes associées très faibles.

III.2.3 Les réseaux scientifiques et centres d'excellence en Afrique de l'Ouest et leur implication dans les changements climatiques

a) Le Groupe intergouvernemental d'études et d'évaluation des incidences du climat au Sahel (GIEC/Sahel)

La création et la mise en place de cette structure ont été rendues effectives par la décision n° 014/DG/AGRHYMET/SE/2003 portant création, composition et attribution du secrétariat du Groupe intergouvernemental d'études sur l'évolution du climat au Sahel (GIEC/Sahel) et la note de service n° 055/DG/2003 relative à l'application de la décision du Secrétaire exécutif du CILSS. Le GIEC/SAHEL est une structure consultative domiciliée au Secrétariat exécutif du CILSS. Son mandat consiste à fournir aux pays membres du CILSS un conseil scientifique, technique et socio-économique dans le cadre des négociations internationales sur les changements climatiques. Il a organisé deux réunions portant sur l'organisation et le fonctionnement de la structure créée. Un amendement à la dénomination du groupe a été proposé à l'issue de la seconde réunion.

b) FIRMANET

FIRMANET est un fonds incitatif à la recherche météorologique en Afrique, domicilié à l'ACMAD. Son objectif est d'encourager et de promouvoir la recherche collaborative africaine dans les domaines de la météorologie et du climat, ainsi que l'utilisation des résultats de cette recherche dans les programmes opérationnels des services météorologiques. FIRMANET soutient des projets de recherche en cours d'exécution, et nécessitant un complément financier pour leur aboutissement. Ses critères d'évaluation et de notation reposent sur les points suivants :

- √ éligibilité :
 - ◆ l'auteur principal et son organisme d'accueil doivent être africains ;
 - ◆ la participation des équipes africaines doit être principale ;
 - ◆ le financement doit être proposé pour les équipes africaines exclusivement ;
- √ pertinence par rapport aux thèmes prioritaires de l'appel d'offre (obligatoire) ;
- √ qualité scientifique et faisabilité ;
- √ caractère fédératif ;
- √ importance accordée à la formation par la recherche ;
- √ collaboration entre les services météorologiques et les équipes de recherche.

Le présentateur a indiqué que l'Atelier de Ouagadougou était co-organisé par la CEA et l'UEMOA, et avait pour objectifs de: (i) présenter le Projet de Partages de Connaissances Renforcés pour la mise en œuvre des SRP et des OMD en Afrique, (ii) consulter les équipes de SRP des pays de l'Afrique de l'Ouest pour la création de réseaux de partage de connaissances; (iii) recueillir leurs recommandations pour mieux répondre à leurs besoins.

Les thèmes de discussions de cet Atelier étaient entre autres, (i) l'initiative de la CEA sur le partage d'expériences en matière de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et des Objectifs du Millénaire pour le Développement, (ii) les différentes composantes du projet de partages et (iii) les activités entreprises dans ce sens. Comme action de suivi, l'atelier a décidé la création et la mise à jour d'un site internet prototype (Adresse: <http://www.uneca.org/africanprsp/>) de partage des connaissances, intégrant les commentaires des personnes ressources consultées pendant les missions, les commentaires des experts de la CEA et les résumés des tables rondes.

Les experts ont félicité la CEA pour cette initiative pertinente, et ont accueilli avec satisfaction les recommandations de l'Atelier.

c) AMMANET

AMMANET est un réseau de scientifiques africains ayant exprimé la volonté de participer au programme international AMMA. Il constitue un cadre où ces scientifiques ont l'opportunité de :

- proposer et présenter des projets de recherche ;
- fédérer les initiatives et les propositions individuelles pour plus d'efficacité ;
- s'aider pour répondre aux différents appels d'offres ;
- échanger des informations, des données et des outils (codes, méthodes...).

AMMANET comprend en son sein un Comité de suivi de la mousson (CSAM) ouvert à d'autres services nationaux, régionaux (DMN, DH, ASECNA,...), aux pays anglophones (Ghana, Nigeria), des comités AMMA (nationaux) dans chaque pays avec un coordinateur national, une équipe pluridisciplinaire avec un ou des projets de recherche, et des étudiants (projets de maîtrise,

DEA, thèse...). Ce comité a élaboré :

- un plan scientifique africain dans AMMA (questions, méthodes, calendrier, budget,...) ;
- une contribution de l'ensemble des plans nationaux et une structuration conforme au plan scientifique international.

L'originalité d'AMMANET vient de la forte composante intitulée « impacts et applications » au sein du programme AMMA.

d) FRIEND/AOC

Le but de FRIEND/AOC est de promouvoir une meilleure compréhension des différences et des similarités hydrologiques entre les régions grâce à l'échange mutuel de données, de connaissances et de méthodes de calcul des crues. Cette organisation tente d'approfondir la connaissance de la variabilité spatiale et temporelle des régimes hydrologiques au moyen de données régionales. Elle est constituée de projets fédérateurs dans le domaine de l'hydrologie régionale, avec de nombreuses déclinaisons dans le monde. Parmi les institutions ouest africaines membres de ce réseau, l'on peut citer :

- IRD et EIER à Ouagadougou : variabilité des ressources en Eau ;
- Université Abomey Calavi de Cotonou : modélisation ;
- CRH/IRGM de Yaoundé : dynamique de flux des matières ;
- UCAD, Dakar : étiages et dynamique des écoulements souterrains ;
- Université du Togo à Lomé et EIER à Ouagadougou : écohydrologie ;
- AGRHYMET à Niamey : banque de données.

e) Centres d'excellence et institutions impliquées dans la recherche sur les changements climatiques

Burkina Faso

- Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide (CIRDES)
- Centre national de la recherche scientifique et technologique
- Groupe EIER-ETSHER
- Université de Ouagadougou
- Université polytechnique de Bobo-Dioulasso

¹ La liste a été élaborée à partir des renseignements fournis par les pays présents à la conférence et qui ont accepté de fournir des informations sur la question. Il faudra ajouter à cette liste les institutions universitaires du Bénin, du Togo, de la Mauritanie, de la Guinée, etc.

Côte d'Ivoire

- École normale supérieure
- Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny
- Université d'Abobo-Adjamé
- Université de Bouaké
- Université de Cocody

Mali

- Université de Bamako
- Institut d'économie rurale
- École nationale d'ingénieurs

Niger

- Autorité du bassin du Niger
- Centre régional AGRHYMET
- Centre ACMAD
- Centre ICRISAT
- École des mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG)
- Institut national de la Recherche agronomique du Niger (INRAN)
- Université Abdou Moumouni

d'agriculture

- Institut sénégalais de recherches agricoles
- Université Cheikh Anta Diop de Dakar
- Université Gaston Berger de Saint-Louis

Sénégal

- École nationale supérieure

III.2.4 Variabilité climatique et désertification en Afrique de l'Ouest : les conséquences socio-économiques et humaines

L'Afrique de l'Ouest a connu une baisse importante de la pluviométrie au cours de ces dernières décennies. Au Burkina Faso, cette situation s'est traduite par la réduction de la longueur de la saison agricole, des conditions pluviométriques limitantes pendant les périodes sensibles pour les cultures. La zone agricole nord est la plus vulnérable à ce nouvel environnement climatique.

Au Togo, cette situation conjuguée au changement climatique et à la croissance démographique se traduirait, à l'horizon 2050, par des risques agroalimentaires majeurs en raison de la baisse de la production des cultures principales. À titre d'exemple, 60 % de la population du Bénin méridional vivraient dans l'insécurité alimentaire en 2050.

Au Sénégal, la croissance urbaine rapide engendre une modification de l'occupation de l'espace qui se traduit notamment par l'occupation de mares asséchées. La recrudescence de manifestations hydroclimatiques extrêmes notée depuis les années 2000 a atteint son paroxysme en 2005. En effet, une élévation rapide du niveau de la nappe phréatique, suite aux fortes pluies d'août 2005, a entraîné des inondations dans la banlieue dakaroise, ce qui a nécessité des déplacements massifs de populations sinistrées.

Face à ces situations, les présentateurs suggèrent :

- ◆ la mise en place d'un système de veille alimentaire (Bénin) ;
- ◆ la création d'un mécanisme de suivi de la nappe et d'alerte aux inondations (banlieue de Dakar) ;
- ◆ la redistribution géographique des espèces/variétés, les pratiques de conservation des eaux (Burkina Faso).

Enfin, dans la région nord du Nigeria, apparentée géographiquement à la zone soudano-sahélienne, on constate les impacts significatifs de la variabilité climatique sur les ressources en eau, ainsi qu'une tendance à la désertification.

III.2.5 Les impacts de la variabilité et des changements climatiques en Afrique de l'Ouest sur les ressources en eau, l'agriculture, l'élevage, la santé, l'érosion côtière

L'eau est une ressource fondamentale notamment pour les questions de santé publique. Cependant, en Afrique de l'Ouest, elle reste sous exploitée (ie % de terres irriguées < au potentiel des terres irrigables).

En 2020, on s'attend à ce que les ressources en eau soient divisées par deux en raison de l'augmentation de la population. Il est même prévu que cinq pays connaîtront des situations de pénurie. Avec le changement climatique (CC), 9 pays seront en déficit. Mais de nombreuses actions sont initiées pour s'adapter et

se préparer aux mutations sociales et climatiques. Elles se traduisent notamment par la définition de stratégies destinées à faire face aux situations prévues.

Le Niger est un fleuve majeur du continent africain (troisième rang) qui se compose de quatre parties aux hydrogrammes spécifiques et présentant une interrelation : l'amont, le delta, le centre et l'aval. Les débits varient du simple au double, c'est-à-dire de 2 à 5000m³/s pour l'amont. Le delta joue un certain rôle dans l'écroulement des débits venus de l'amont et l'alimentation de l'aval. L'impact de la baisse de la ressource en eau associée au fleuve Niger a poussé à la mise en place de coopérations et stratégies de

gestion depuis 1998 (développement de réservoirs, projets Niger-HYCOS).

Le Bénin s'inscrit dans une trajectoire de diminution de la ressource en eau et de croissance de la population depuis les années 1950. Les projections de CC indiquent une baisse potentielle de 20 % de la ressource en eau, avec pour 2025 et 2050 des chutes de 8 à 10 % des cumuls mais aussi du nombre de jours pluvieux. L'impact du CC des années 1970 est disparate selon les bassins : pour ceux aménagés en barrages, la ressource se maintient. Le même constat est fait en ce qui concerne les bassins qui sont sur sédiments.

Les intrusions d'eau salée constituent une contrainte majeure pour la ressource en eau (RE) sur la côte. Dans l'ensemble, on observe une dégradation qualitative et quantitative de la RE. En effet, le multi usage d'un même point d'eau nuit à la qualité de la ressource. Il a été suggéré plusieurs axes de gestion durable des RE face au CC.

L'agriculture sera le secteur le plus touché par le CC avec une baisse probable des productions. Une étude a été menée par le Centre AGRHYMET à partir de :

- la collecte de données journalières de T°, humidité, précipitations (PP) etc., sur différents pays du Sahel ;
- sorties de trois modèles climatiques (GCM) en accord sur les projec-

tions de T° et non sur les PP pour 2020, 2050 et 2080 ;

- la construction de différents scénarios combinant accroissement plus ou moins marqué de T° et diminution ou augmentation faibles des PP ;
- modèles de rendements SARRAH et DSSAT qui simulent la phénologie et la photosynthèse pour le sorgho, le mil, le riz.

Il ressort de cette étude les principales conclusions suivantes :

- l'accroissement des T° et du CO2 conduit à des augmentations de la photosynthèse différentielle selon les plantes (C3 et C4) ;
- pour les fortes augmentations de T°, les impacts sur les rendements deviennent significatifs (chute pour le mil et sorgho, hausse pour le riz en raison de l'effet fertilisant du CO2 mais à condition d'une bonne alimentation en eau) en perspective.

Cependant, il est nécessaire d'élaborer des scénarios consensuels à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest et d'analyser d'autres cultures pour avoir une idée plus précise des impacts potentiels des CC sur la production agricole dans la sous-région.

Concernant la sécurité alimentaire, une étude a été menée pour élaborer une typologie des stratégies d'adaptation des ménages ruraux aux variations climatiques dans le bassin arachidier du Sénégal. Cette étude a été faite à l'aide de sondages menés dans trois villages

plus ou moins pluvieux. Depuis les années 1990, on a noté de faibles cumuls et une mauvaise répartition intra annuelle des PP. C'est ce qui explique d'ailleurs la diversification des activités sources de revenus (petit élevage).

L'analyse en composantes principales discrimine les ménages au revenu procuré par l'élevage de ceux dont les revenus sont liés aux céréales. Les groupes les plus vulnérables en cas de mauvaise saison des pluies sont ceux qui pratiquent le moins l'élevage. Ils ont élaboré deux réponses principales à cette situation : la transhumance et la vente d'animaux. Pour les cultivateurs, l'une des stratégies la plus prometteuse semble être la fertilisation des sols.

L'espace pastoral représente 22% du territoire des pays du CILSS. Il est soumis à la baisse de la biomasse et des changements de qualité en raison des CC et des actions anthropiques (notamment l'empiètement par les espaces agraires). L'élevage est de trois sortes : nomade, transhumant et sédentaire. Le CILSS assure un suivi du NDVI, des plans d'eau et des feux et élabore des estimations de biomasse. Ces informations sont ensuite diffusées auprès des éleveurs pour faciliter la prise de décision sur les transhumances et leur adaptation aux CC. D'autres stratégies d'adaptation expérimentées au Niger sont, entre autres, les ensemencements et la coopération à travers les regroupements d'éleveurs.

Les liens entre le climat et la santé sont généralement indirects et fortement dépendants de l'état phytosanitaire des populations. Le paludisme et la méningite ont un lien étroit avec le climat. Toute étude relative aux liens entre le climat et la santé suppose, au préalable, la composition d'une base de données (BD) et la connaissance des facteurs de développement des maladies. Pour le paludisme, le climat (T° et humidité) agit sur l'environnement du moustique et sa survie. Pour la méningite, la transmission est surtout inter-humaine. Mais le mécanisme entre climat et méningite est encore peu clair (via l'humidité? Les poussières?).

Les actions soutenues par le CERMES sont : la distribution de moustiquaires, la constitution d'une bonne banque de données, le suivi des épidémies avec la transmission par balises Argos, la mise en place de *workshops*.

Pouvoir prévoir les épidémies de méningite est l'un des objectifs que se sont fixés les médecins et les climatologues. La vaccination est certes un point essentiel, mais elle dépend, en partie, des prévisions disponibles. La méningite se développe surtout en fin de saison sèche dans un environnement de poussière et de faible humidité. Une étude récente a utilisé des données environnementales (dynamique atmosphérique issue des ré-analyses, estimations par satellites des poussières) ainsi que les incidences

journalières dans plusieurs districts du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Elle a débouché sur l'élaboration d'un modèle statistique explicatif des liens entre le climat et la méningite au Niger, avec un test du modèle dans les pays voisins. Les variations intra saisonnières de la méningite (classification sur le cycle saisonnier) font ressortir un démarrage des épidémies dans le sud (semaine 13) puis une progression vers le nord associée à une convergence des vents et de hautes T° . Les variations interannuelles (9 ans) montrent deux structures spatiales : une à forte et à faible incidence et une sous forme de dipôle est-ouest. Il semble que des T° faibles soient défavorables à l'occurrence d'épidémies.

Les côtes sénégalaises sont soumises à une élévation du niveau de la mer de 2mm/an en vertical pendant le XX^e siècle. Mais en horizontal, cela équivaut à des avancées de la mer sur plusieurs mètres et aboutit à une forte érosion côtière. Ce taux d'élévation est en accélération pendant la dernière décennie et, dans le cadre du CC, un taux de 8mm/an est prévu. Cependant, ce taux est sous-estimé en raison de l'évolution de la calotte antarctique, mal simulée dans les modèles.

La forte vulnérabilité des espaces côtiers est due aux importantes concentrations de populations et des activités sur ces zones qui sont, par ailleurs, soumises à des problèmes de salinisation, d'inondations, de dégradation des écosystèmes.

La modification des *upwellings* côtiers met également les ressources halieutiques en danger. Si les pertes en terres restent limitées, la population affectée est très nombreuse et le coût est important au regard du PNB. L'adaptation est donc nécessaire. Quelles peuvent être alors les solutions ? L'aménagement, les planifications, la sensibilisation et l'application des lois en font partie. Les coûts de telles opérations sont élevés en absolu mais restent inférieurs à la valeur économique des zones mises en risque. Des solutions durables sont nécessaires contre les effets de l'élévation du niveau de la mer et des initiatives régionales sont actuellement prises.

L'étude du cas de St-Louis, ville située sur le delta du Sénégal, fait ressortir les faits suivants. Des inondations récurrentes ont été enregistrées ces dernières décennies, suite à la remontée de la nappe, à la faible évacuation des eaux de pluie et à l'installation des populations sur les vasières asséchées. Des infrastructures d'assainissement et un nouveau plan directeur sont projetés pour 2025 et s'appuient sur trois hypothèses de montée des eaux du fleuve. En tout état de cause, des ouvrages sont nécessaires pour protéger la moitié de la ville.

III.2.6 Végétation et forêts en Afrique de l'Ouest

L'activité photosynthétique notée chaque année entre août et septembre en Afrique de l'Ouest se caractérise par un mode unique de variabilité sur la région sahélienne en rapport avec les changements dans les cumuls pluviométriques (juillet-septembre) et la position de la zone de convergence intertropicale ainsi qu'une végétation de type savane ouverte.

Cette variabilité est prévisible à partir des simulations de la dynamique atmosphérique de modèles climatiques. Il est possible d'obtenir de bonnes estimations de l'activité photosynthétique à des résolutions de 8 km. Ces estimations pourraient être utilisées à des fins de prévision de la ressource fourragère et des épidémies de paludisme.

La déforestation serait responsable de 10 à 20% des émissions de gaz à effet de serre. S'il reste constant, le taux actuel de déforestation en Afrique de l'Ouest devrait conduire à la disparition de la forêt d'ici le milieu du siècle. Malheureusement, le protocole de Kyoto met l'accent beaucoup plus sur la régénération que sur la protection des forêts. Les causes profondes de la déforestation sont à rechercher dans les chocs structurels, les variations du prix du pétrole, la dévaluation du franc CFA, etc. Au Cameroun, ces paramètres ont été retenus comme variables d'un modèle explicatif de la déforestation.

La méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité de la forêt qui a été présentée s'appuie sur la vulnérabilité décomposée en termes d'exposition, de sensibilité et d'adaptation. Le but est de discriminer le rôle de ces trois composants. D'une manière générale, l'on s'attend à une amplification des effets du CC via la déforestation, les forêts étant les principaux puits de CO₂. C'est pourquoi elles constituent un élément essentiel de l'adaptation, car elles permettent de constituer un capital de base pour les communautés locales

III.2.7 Les projets en matière de changements climatiques, d'impacts et d'adaptation exécutés en Afrique de l'Ouest et les résultats obtenus

Pour l'Afrique de l'Ouest des scénarios de CC élaborés à l'aide du modèle régional *PRECIS* ont été présentés et discutés. Une augmentation de plus de 1°C de la T° du Sahel a été enregistrée depuis la fin du XIX^e siècle. L'IPCC prévoit que les hausses de T° seront surtout marquées pour les mois de décembre-février et juin-août et se situeront au dessus de la moyenne globale. L'adaptation au CC dépend des systèmes d'alerte. Des prévisions sont actuellement faites, à l'échelle

de la maille. Or, localement, on observe des écarts importants par rapport à la prévision régionale.

La question des variations temporelles à l'intérieur du XXI^e siècle, à l'image de celles connues au XX^e siècle, pose problème. *PRECIS* est une initiative régionale pour développer un modèle climatique régional (il est implanté sur un ordinateur dédié à cette tâche à l'ACMAD). Il faudra former des experts africains pour faire tourner et analyser des

simulations dans le présent puis, après validation, dans le futur. Les premiers essais sur le présent sont assez concluants.

Le but du programme AMMA est, à partir d'une meilleure connaissance scientifique de la mousson, de construire des outils pour quantifier les impacts de la variabilité de la mousson sur les sociétés ouest-africaines, ce qui permettra d'élaborer des stratégies de parade. Ceci passe notamment par l'acquisition de données via des

périodes de mesures intenses et des super sites.

AMMA comprend beaucoup de partenaires scientifiques africains qui ont fait des propositions de recherches, hébergé les opérations de mesures et fourni, en temps réel, et sur plusieurs mois, des prévisions utilisées pour la planification des mesures. En parallèle, un renforcement des infrastructures de télécommunication a notamment été organisé. L'objectif, à long terme, est de maintenir l'ensemble de ces observatoires et réseaux mis au point dans le cadre d'AMMA et nécessaires dans la perspective des CC.

L'UNESCO développe une importante politique sur l'eau, ses variations et sa gestion. Quatre thèmes principaux sont présents dans le programme actuel de l'UNESCO : eau et société, intégration de l'eau, CC et ressource en eau, éducation autour de l'eau. Par ailleurs, de nombreuses initiatives sont, entre autres, tournées vers la production d'outils d'aide à la décision, les problèmes de sédimentation, la gestion intégrée des bassins (tant pour les eaux de surface que les eaux souterraines), l'évaluation de l'impact du CC sur les eaux souterraines. Ces initiatives s'appuient notamment sur des réseaux de type HELP et HyDIS, ce dernier étant dédié spécifiquement aux zones arides et semi-arides.

L'objectif du projet régional d'adaptation aux changements climatiques, financé par la coopération canadienne, est de ré-

duire la vulnérabilité des populations face aux effets des changements climatiques. Un rappel des axes d'intervention et de la stratégie de mise en œuvre a été fait. Des résultats importants ont été obtenus, notamment le renforcement des capacités, le développement de modèles, la constitution des banques de données, la mise en place d'un réseau de communication. Ce projet qui vise à développer le transfert de connaissances a beaucoup contribué au développement des actions dans le cadre du programme régional d'ensemencement des nuages.

- Liens entre changements climatiques et développement humain
- L'information climatique dans la prise de décision
- La prise en compte des changements climatiques dans les politiques de développement
- La gestion des risques climatiques dans la prise de décision
- Gouvernance et politiques d'adaptation aux changements climatiques

Au Mali, pays essentiellement agro-pastoral soumis aux aléas climatiques, notamment la variabilité de la pluviométrie, toute politique visant à mettre en œuvre une stratégie alimentaire passe par la prise en compte des facteurs climatiques. C'est ainsi que l'assistance agro-météorologique a été développée afin de fournir aux paysans des informations permettant de renforcer le paquet technologique agronomique existant. Conçue et menée depuis les années 1980, cette approche a permis d'améliorer la production et de rationaliser les prises de décision sur le terrain par le monde rural à travers notamment la réduction des re-semis et des fréquences de traitement phytosanitaire des cultures. Le rapport coût-bénéfice donne un ratio de 1/21, ce qui permet de renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques.

L'étude intitulée « Impacts des phénomènes ENSO sur la pluviométrie et leurs incidences sur la production cacaoyère en Côte d'Ivoire » a cherché à caractériser l'incidence des phénomènes ENSO sur la pluviométrie et leurs conséquences sur la production cacaoyère en Côte d'Ivoire. Ses résultats ont montré que les perturbations pluviométriques ont un impact significatif sur le rendement du cacao qui a chuté de plus de 20 % pendant les épisodes *El Niño* de 1972-1973 et 1982-1983 et augmenté de plus de 20 % pendant *La Niña* de 1970-1971 et 1974-1975 par rapport aux campagnes précédentes.

S'agissant des dispositifs de veille et d'alerte pour la réduction de la vulnérabilité, l'aspect lié à la prévention des risques est essentiel. Il s'agit, en particulier, de mettre en place des

mécanismes de coordination et d'information entre les acteurs concernés. Quant à la gestion des risques climatiques en Afrique, des cas concrets de prise en compte des informations météorologiques, notamment l'inondation au Mozambique, l'agriculture au Mali, la sécurité alimentaire en Éthiopie, l'assurance sécheresse au Malawi, ont montré l'impact de cette approche. Des leçons ont été tirées de ces expériences avec des recommandations destinées à la prise en compte de telles informations dans les politiques de développement.

La représentante de l'UNITAR a introduit un document intitulé "Report on the result of the inception ACCCA and other CC capacity building initiatives funded through UNITAR with Africa project partner". Les objectifs et les partenaires du projet ACCCA ont été présentés. ACCCA a reçu 274 propositions de projets parmi lesquels 15 ont été retenus (10 en Afrique) touchant tous les secteurs du développement, notamment la santé, l'agriculture, l'environnement, l'hydraulique, etc.

La représentante du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) a présenté un document intitulé « Le programme d'adaptation aux changements climatiques en Afrique : une démarche conjointe DFID-CRDI pour soutenir les initiatives africaines de recherche-action et de renforcement des capacités ». Ce programme est le fruit d'une démar-

che conjointe entre le CRDI, organisme canadien, et le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni. Il vise à améliorer la capacité des populations et organisations africaines à s'adapter aux changements climatiques de façon bénéfique pour les plus vulnérables, tout en tirant parti des initiatives en cours et de l'expérience acquise. Son objectif premier est d'établir une expertise chevronnée et autonome en Afrique. Il compte promouvoir et renforcer l'expérimentation d'options d'adaptation par les collectivités locales et stimuler l'apprentissage conjoint entre chercheurs, décideurs politiques, populations et autres acteurs du développement. Il vise également à mieux éclairer les décisions politiques par les connaissances scientifiques et locales à propos du changement climatique et des possibles stratégies d'adaptation. Pour atteindre ces objectifs, le programme entreprend trois groupes d'activités : l'appui à des projets de recherche-action participative, le financement d'activités complémentaires de renforcement des capacités et la promotion du partage des connaissances. Sa direction se trouve à Dakar (Sénégal) et son équipe de coordination est opérationnelle depuis septembre 2006. Elle comporte aussi des membres au Kenya, en Égypte et au Canada. Depuis le démarrage du programme, un appel à « notes conceptuelles » a été émis qui a permis de recueillir près de 280 documents provenant d'organisations africaines. Dans la

phase de démarrage, les seize « notes conceptuelles » retenues doivent être développées pour déboucher sur des propositions complètes de recherche-action participative et favoriser la planification d'activités complémentaires de renforcement des capacités.

Le PNUD veille à sécuriser l'atteinte des OMD. Dans cette perspective, il cherche à favoriser l'intégration des changements climatiques et les risques des catastrophes dans les politiques de développement des pays. Dans ce cadre, il est nécessaire d'harmoniser les actions.

Le représentant de la FAO a rappelé l'impact des CC sur les secteurs de développement notamment la dégradation des terres. Il a proposé l'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement.

La présentation intitulée « Cadres de gouvernance pour la réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest » a passé en revue les dysfonctionnements structurels des sociétés ouest africaines qui nourrissent leur vulnérabilité face aux changements climatiques et justifient l'intégration, dans les efforts actuels d'amélioration des connaissances sur les changements climatiques et leurs implications, l'élaboration de cadres de gouvernance en rupture avec ceux ayant conduit aux impasses actuelles.

Le changement de perspectives de tels cadres de gouvernance devrait être commandé par des interfaces fonctionnelles entre la science, les sphères politiques et une gestion de la cité susceptible de créer les conditions de la production de richesse, du progrès scientifique, de l'innovation technologique tout en intégrant les valeurs d'équité et d'anticipation.

L'objectif principal de la présentation a été de décrire les articulations de tels cadres de gouvernance au sein desquels les découvertes scientifiques pourront devenir de véritables réponses au défi des changements climatiques, tout en inscrivant l'Afrique de l'Ouest dans les dynamiques de développement durable. Il faut passer collectivement d'une « gouvernance de sauvetage », marquée par les paradigmes défensifs d'identité et de domination, à une gouvernance d'anticipation dont la grammaire repose sur la double exigence de scientificité et d'équité.

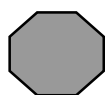
Le représentant de TroFCCA a présenté une communication intitulée : « Pourquoi et comment intégrer les changements climatiques dans les politiques nationales de développement ? » Tout en notant que l'adaptation doit être considérée comme un problème de développement aux niveaux international, national et local, l'exposé a fait ressortir la nécessité de prendre en compte l'adaptation dans les

politiques de développement, notamment la durabilité à long terme des investissements et les chances d'atteindre certains aspects des OMD. Il souligne deux axes complémentaires pour l'intégration de l'adaptation dans les politiques de développement :

□ favoriser une implication massive des communautés dans la prise de décision concernant leurs leaders traditionnels, ensuite les soutenir politiquement à travers les plans et programmes de développement municipaux ;

□ réviser les anciennes politiques pour chaque secteur socio-économique en tenant compte des nouvelles orientations.

Il a ensuite rappelé les outils et approches méthodologiques du projet TroFCCA qui permettront d'évaluer la vulnérabilité des forêts aux risques climatiques actuels et analysé les politiques sectorielles existantes pour le développement de stratégies d'adaptation.



IV. Déclarations des partenaires au développement à la table ronde

Présidée par M. Alhassane Adama Diallo (Burkina Faso), Président de la conférence, la table ronde a réuni les partenaires suivants :

M. Issa Martin Bikienga, CILSS
 Mme Nathalie Beaulieu, CRDI
 Mme Annie Roncerel, UNITAR
 Mme Alessandra Giannini, IRI
 M. Toé Honoré, BOAD
 M. Daniel Gbetnkom, CEA
 M. Mohammed Kadi, ACMAD
 M. Diallo Alfa Boubacar, UNOCHA
 M. Adamou Bouhari, UNDP
 M. Cissé Boubacar, UNCCD
 M. Mamadou Diakhité, UNFCCC
 M. Abou Amani, UNESCO
 M. Lamourdia THIOMBIANO, FAO
 M. Arona Diedhiou, IRD

Les interventions ont porté sur trois principaux points :

1. Les opinions du partenaire sur l'initiative de développement d'un programme d'action sous-régional en matière de réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux de l'Afrique de l'Ouest, face aux changements climatiques.
2. Les opportunités et mécanismes de financement pour des actions de terrain ?

3. Les engagements susceptibles d'être pris en charge par les organismes présents à la conférence à ce stade.

L'ambition des lignes qui suivent est de proposer un résumé des réponses aux points ci-dessus cités.

M. Issa Martin Bikienga, CILSS :

- L'opinion du CILSS est très favorable. Cette organisation représente le mécanisme le plus approprié pour conduire, à l'échelle de la CEDEAO et du CILSS, une étude pouvant déboucher sur un document similaire à celui relatif au programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification approuvé, en son temps, par les chefs d'État des pays membres de la CEDEAO.
- Le CILSS abrite le projet d'adaptation aux changements climatiques financé par le Canada et limité aux pays du CILSS. Il pourrait être envisagé une extension de ce projet à toute l'Afrique de l'Ouest, le mécanisme de financement pouvant être l'ACDI, entouré par d'autres partenaires. À ce projet, il convient d'ajouter le Programme régional de promotion des énergies alternatives au Sahel (PREDAS) financé par l'Union européenne, l'Initiative régionale Environnement mondial-lutte contre la désertification, financé par la France et le Fonds italien CILSS/Italie de lutte contre la désertification et de réduction de la pauvreté.
- Le CILSS peut apporter une contribution significative, par le biais de son expertise, à l'élaboration du programme d'action sous-régional de réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest, face aux changements climatiques. Le CILSS se propose d'abriter le secrétariat technique pour l'élaboration de ce programme.

Mme Nathalie Beaulieu, CRDI :

- Le CRDI est favorable à cette initiative qu'il juge très importante et envisage d'y participer.
- Le CRDI considère le Programme d'adaptation aux changements climatiques en Afrique par la recherche et le renforcement des capacités (ACCA) comme une opportunité pour promouvoir des actions de terrain.
- Le CRDI est prêt à travailler avec le comité en charge du dossier pour élaborer une proposition à soumettre au Centre et à d'autres bailleurs de fonds.

Mme Annie Roncerel, UNITAR :

- Pour l'UNITAR, les pays africains ont été plutôt mal servis jusqu'à présent car les projets dans le domaine des changements climatiques étaient surtout orientés vers la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Aujourd'hui, il est question, enfin, de l'adaptation, domaine dans lequel les pays africains sont en première ligne, avec des idées claires et des objectifs immédiats.
- Selon l'UNITAR, l'accent a jusqu'à présent été mis sur l'approche scientifique avec l'implication de plusieurs types de sciences. La vulnérabilité étant sociale, économique et politique, il faudrait inclure d'autres partenaires et institutions sociales dans le débat.
- À ce propos, il existe quatre fonds importants du PNUD et des agences bilatérales comme DANIDA, DFID, FD, SIDA, susceptibles d'apporter une contribution importante à travers la prise en compte, dans leurs programmations nationales, des concepts liés aux changements climatiques. Il devrait être également possible d'intégrer ces concepts aux actions de terrain de ces agences. En tout état de cause, l'UNITAR est disposé à soutenir cette dynamique.

M. Daniel Gbetnkom, CEA :

- Étant à la base de cette initiative, la CEA est très favorable à sa poursuite jusqu'à son aboutissement.

tissement. La réduction de la vulnérabilité ne peut être dissociée du processus d'intégration économique.

- Le mécanisme principal de l'exécution de cette initiative est la division de la CEA chargée du développement durable avec, en ligne de mire, la multiplication de l'initiative au niveau du continent.
- Cependant, il importe de mener le processus tel que recommandé par la présente rencontre.

Mme Alessandra Giannini, IRI :

- L'IRI soutient l'idée de développement de la science du climat, au niveau régional à travers une initiative telle que le GIEC-SAHEL.
- Le programme CLIMDEV, approuvé par la CEA et l'UA, constitue une excellente opportunité pour des actions de terrain. L'IRI n'est cependant pas une agence de financement. Il intervient surtout à travers des réseaux scientifiques.
- L'IRI pourrait apporter un soutien pour faciliter l'accès aux fonds du GEF.

M. Mohammed Kadi, ACMAD :

- Dès le départ, l'ACMAD a pris part à cette initiative. La mission d'ACMAD englobant le climat et les changements climatiques, il faudra surtout veiller à assurer une bonne coordination des actions en vue d'amener le politique à mieux prendre en compte les questions relatives au climat dans le développement. Institution spécialisée de l'Union africaine, l'ACMAD a participé à la rédaction de la résolution sur les changements climatiques du prochain sommet de l'Union. Pour l'ACMAD, il est primordial que cette initiative soit soutenue jusqu'au bout, c'est-à-dire l'exécution du plan d'action.
- Les possibilités de financement constituent un sujet délicat dans la mesure où il a été difficile d'organiser la présente conférence car l'importance de la prise en compte du climat dans le développement n'est pas toujours bien perçue.
- De par son mandat et ses missions, l'ACMAD est engagé avec ses principaux correspondants que sont les services météorologiques et hydrologiques nationaux, à fournir des outils plus performants et des informations plus pertinentes pour les secteurs socio-économiques clés et le public, et à renforcer cet appui en mettant en place des structures comparables à celle dénommée « climat-santé ». Enfin, les institutions à l'origine de la présente initiative que sont la CEA, le CILSS et ACMAD, doivent poursuivre leurs efforts pour faire aboutir ce projet.

M. Toé Honoré, BOAD :

- La BOAD a participé au financement de la conférence et des travaux préparatoires dès le départ. Son opinion ne peut donc être que très favorable.
- La BOAD recherche des ressources financières pour des projets publics d'infrastructures (routes, ponts, ouvrages hydrauliques, énergétiques) et, pour ce qui concerne l'environnement, c'est généralement un financement pour la réalisation d'études d'impacts environnementaux qui est mobilisé. En matière de changements climatiques, il est possible d'explorer du côté des fonds carbone en collaboration avec le groupe carbone de la Banque mondiale en vue de financer des projets MDP en Afrique de l'Ouest.
- La BOAD est prête à participer aux efforts de mobilisation des ressources financières pour appuyer le programme d'action sous régional.

M. Adamou Bouhari, PNUD :

- L'opinion du PNUD est favorable, cependant les États membres de la CEDEAO et du

CILSS, signataires de l'UNFCCC, ont aussi demandé la création des PANA qui doivent refléter l'urgence en matière d'adaptation. C'est pourquoi tout plan d'action sous-régional doit prendre en compte aussi bien les PANA que les communications nationales qui rendent compte également de la vulnérabilité face aux changements climatiques dans les pays. Il convient donc de bâtir sur l'existant, en liaison avec les acteurs bilatéraux et multilatéraux, tout en créant une synergie au niveau sous-régional.

- Les opportunités d'action sur le terrain sont à rechercher au niveau des quatre fonds PNUD-GEF déjà évoqués.
- Le PNUD poursuit l'accompagnement des États dans l'élaboration et la mise en œuvre des PANA et des deuxièmes communications nationales à la Conférence des parties.

M. Diallo Alfa Boubacar, UN OCHA :

- L'**UN OCHA** soutient ce projet. Sa principale préoccupation reste le type de synergie durable à mettre en œuvre entre les acteurs scientifiques, ceux de l'urgence, ceux du développement et les bénéficiaires, avec un bon plan de communication. Pour cela, il faudra d'abord élaborer une plateforme intégrant, autant que possible, les préoccupations de tous les intervenants. Dans ce cadre, le mandat des scientifiques est de fournir des informations (une alerte) et les outils pour faire face à la situation.
- Il est donc opportun de promouvoir la sensibilisation et la mobilisation des bailleurs de fonds.
- L'**UN OCHA** a manifesté son engagement à participer au suivi de cette conférence par le biais de la plateforme évoquée précédemment et à servir d'interface entre les scientifiques et les humanitaires, à travers notamment la restitution des résultats issus de cette conférence lors des rencontres organisées par les humanitaires. Selon l'**UN OCHA**, l'implication du politique est fondamentale pour assurer le succès d'une telle action.

M. Mamadou Diakhité, UNFCC :

- L'UNFCCC supporte l'initiative et salue l'augmentation du nombre de présentateurs africains à l'occasion de telles rencontres ainsi que l'évolution des modèles climatiques avec des maillages plus fins.
- S'agissant des opportunités, il convient de mentionner l'existence du Fonds PMA pour les PANA (en moyenne 200 k\$ pour chaque pays) pour faire face aux besoins immédiats d'adaptation selon une procédure d'élaboration en huit étapes. Il y aurait lieu d'étendre cette méthodologie à tous les pays de la sous-région. On estime, en gros, que 115 M\$ sont disponibles pour les PMA dans le cadre du PANA. Il existe aussi un Fonds spécial sur les changements climatiques, d'environ 60 M\$, auquel on peut accéder à travers les représentants du FEM.
- L'UNFCCC pourrait porter à la connaissance des négociateurs les résultats de cette rencontre qui sont particulièrement importants pour la réalisation du programme quinquennal d'adaptation, à travers notamment l'accent mis sur la sécurité alimentaire qui demeure au centre de la problématique des changements climatiques.

M. Cissé Boubacar, UNCCD :

- Les impacts des changements climatiques en Afrique de l'Ouest semblent être les mêmes que les facteurs qui sont à l'origine du processus de la désertification. C'est pourquoi il importe de rechercher le maximum de synergie et d'économie d'échelles dans la mise en œuvre des processus CCD et changements climatiques.
- On peut, au titre des opportunités, citer le FEM, le FED (PIR) et les *Trust Funds* des pays logés dans les banques régionales.
- Le Secrétariat de la CCD reste dans son mandat de facilitation de la mise en œuvre de la Convention y compris en assistant les pays à faire jouer au maximum les synergies avec les

autres conventions, notamment la CCC et la CBD.

M. Abou Amani, UNESCO :

- L'UNESCO salue l'initiative du programme sous-régional. Sa préparation doit tenir compte des acquis, notamment les documents de l'UNESCO, du PSRAO, du Plan d'Action de la GIRE, ainsi que les aspects relatifs aux eaux transfrontalières. Un plan d'action sous-régional permet d'entrevoir des actions qui dépassent les limites d'un pays.
- Parmi les opportunités, on pourra citer les actions du Bureau régional pour la Science et la Technologie de Nairobi en faveur de l'intégration de la Science et de la Technologie dans les plans de développement durable. L'UNESCO apportera son soutien dans le domaine de l'eau afin d'associer les composantes sous-régionales des initiatives de l'organisation en matière d'inondation et de sédimentation. L'initiative UNESCO/NEPAD pour la mise en place des centres d'excellence sur l'eau pourrait concerner un ou deux pays de la zone CEDEAO. S'agissant du financement, l'UNESCO pourrait appuyer des projets dans le but de la mobilisation des fonds pour leur réalisation.
- L'UNESCO pourra apporter un appui à la préparation, de manière synergique et cohérente, du plan d'action sous régional.

M. Lamourdia Thiombiano, FAO :

- L'opinion exprimée par cet expert est très favorable à cette initiative. Il conviendra d'élaborer le plan d'action en synergie avec l'UNCCD, l'UNFCCC et l'UNCBD.
- La FAO dispose d'un mécanisme dénommé Programme de Coopération technique (PCT). Ce Programme sera très utile dans la phase d'élaboration du plan d'action sous régional.
- L'équipe pluridisciplinaire de la FAO, basée à Accra, pourra apporter sa contribution à l'élaboration du projet.

M. Arona Diédhiou, IRD :

- Étant impliqué dans ce projet depuis la réunion technique préparatoire de la conférence d'août 2006, à Ouagadougou, l'IRD est, par conséquent, favorable à cette initiative.
- En ce qui concerne les opportunités, M. Diédhiou signale l'appui aux centres d'excellence à travers les bourses d'études, ainsi que les échanges scientifiques de courte durée.
- Il est possible d'apporter un soutien aux colloques et à l'organisation d'ateliers, à travers notamment l'atelier de lancement du programme RIPIECSA prévu à Bamako.

V. Travaux de groupes et rapports des commissions

V.1 Groupe de travail n°1 : conséquences et impacts potentiels des changements climatiques en Afrique de l'Ouest

Président : M. Daniel Gbetnkoum (CEA)

Rapporteurs : M. Jean Emmanuel Patourel (IRD), André Kamga (ACMAD), Mme Idinoba (CIFOR)

Facilitation : Mme Isabelle Niang (ENDA)

V.1.1 Connaissances actuelles des climats futurs et de leurs impacts anticipés

Le groupe a retenu les points suivants :

- le manque de cohérence des résultats des modèles au Sahel et en Afrique de l'Ouest plus globalement (s'expliquant probablement par les faibles moyens humains et matériels que peuvent mobiliser les pays sur cette question) ;
- les importantes incertitudes en ce qui concerne les pluies. On peut cependant se baser sur des données passées et les exploiter afin de définir de nouvelles méthodologies pour la génération des scénarii futurs ;
- l'Afrique de l'Ouest vit, depuis plus de trente ans, un changement ou une variabilité climatique (baisse de la pluviométrie, augmentation de la température, répercussion sur les écoulements) ;
- le manque de données et d'études sur des phénomènes extrêmes ;
- la non-utilisation des modèles régionaux en Afrique de l'Ouest ;
- les impacts (directs ou indirects : ressources en eau, érosion côtière, salinisation des sols, pollution, pauvreté, dégradation des sols, émergence et réémergence de maladies) sur les ressources naturelles mais aussi sur l'économie des pays (migrations de populations, production agricole, perte de terres, disparition des forêts et des mangroves, migration des zones biogéographiques, accroissement de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition...) ;
- les aspects positifs : changements de comportement vis-à-vis de l'environnement, partage d'expériences, solidarité, réponses régionales.

V.1.2 Vulnérabilité des populations et des systèmes de production face aux changements climatiques

Les principaux constats faits par le groupe sont les suivants :

- vulnérabilité liée à la pauvreté de la population, à la faiblesse économique et technologique des pays, à la forte concentration des populations sur les zones côtières, la dépendance à l'agriculture pluviale et aux ressources naturelles (forêts, ressources halieutiques) ;
- faiblesse des dispositifs de préparation et de réponse aux catastrophes d'origine climatique ;
- protection sanitaire précaire ;
- insuffisance des moyens de communication et de dissémination de l'information ;
- éducation peu adaptée à la gestion d'une crise (environnement, conditions sanitaires, alimentation) ;
- insécurité alimentaire et malnutrition ;
- habitudes et comportements : non-respect des lois, mauvais usage de l'eau et de la ressource naturelle, manque d'hygiène ;
- faible fertilité des sols ;
- exploitation insuffisante du potentiel en ressources en eau ;
- déforestation ;
- faible intensification des activités et de la diversification agricoles.

V.1.3 Actions menées et principaux acteurs¹

- Les autorités des bassins
 - o ABN
 - Développer des coopérations entre pays
 - Vision partagée
 - Développement de politiques de l'eau
 - o OMVS (idem)
 - o OMVG (idem)
- Les institutions internationales, régionales et sous-régionales
 - o CILSS
 - Formation
 - Instrumentation
 - Lutte contre la sécheresse
 - o UICN-BRAO
 - Stratégies sous-régionales
 - o ACMAD
 - Suivi climatique
 - Projections climatiques
 - Prévisions climatiques pour l'alerte et la planification
 - Éducation et formation sur les changements climatiques
 - o Système des Nations Unies
 - Initiatives et réflexions relatives à la recherche de solutions durables au changement climatique
 - Exécution des projets des fonds pour l'environnement (GEF) ;
 - Appui à la réalisation des plans nationaux d'adaptation (convention UNFCCC)
 - Appui à la réalisation des « communications nationales » (UNFCCC)
 - o CEDEAO
 - Élaboration de plans d'action contre le changement climatique
 - Organisation de séminaires d'information et de formation sur les risques climatiques
 - o UNESCO
 - Programme de restauration des mangroves
 - Programme *Man and Biosphere* (renforcement des capacités pour gérer la biosphère)
 - o NEPAD
 - Élaboration de plans d'action contre le changement climatique
 - Associations et ONG
 - o ENDA Tiers Monde
 - Formation aux études de vulnérabilité et d'adaptation au changement climatique
 - o Réseau de femmes sahéniennes
 - Lutte contre la désertification (reboisement, élaboration de micro-projets créateurs de ressources, éducation pour la lutte contre les changements climatiques)
 - Instituts de recherche, universités, réseaux scientifiques

- o ICRISAT
 - Recherche de nouvelles variétés de culture adaptées au changement climatique
- o CIFOR
 - Recherche-formation sur les changements climatiques et les forêts tropicales
- o ICRAF (World Agroforestry Center)
 - Recherche en agroforesterie (séquestration des GES, adaptation)
- o AGRHYMET (cf. CILSS)
- o CERMES
 - Étude des maladies émergentes et réémergentes liées au climat
- o IRD
 - Impact sur les ressources en eau
 - Mise en place d'une modélisation P-Q à une échelle régionale dans un contexte de variabilité climatique et de pression anthropique
 - Analyse des mécanismes de la mousson africaine
 - Organisation de conférences internationales sur le thème de la variabilité climatique (Abidjan 1998, Montpellier 2003)
- o Universités et services nationaux
 - Etudes de vulnérabilité-adaptation au changement climatique
 - Appui à la réalisation des plans nationaux d'adaptation (convention UNFCCC)
 - Appui à la réalisation des « communications nationales » (convention UNFCCC)
- o Réseau Friend AOC
 - Ateliers, groupes de travail de présentation de résultats relatifs aux manifestations des changements climatiques
- o Réseau AMMA-Afrique
 - AMMA (meilleure compréhension de la mousson africaine et de ses impacts sur la ressource en eau, sur la santé, sur l'environnement et l'agriculture).

Les actions sont récentes et n'ont pas encore toutes abouti. Cependant, on peut énumérer quelques résultats :

- les premières communications nationales et les PANA ;
- les méthodologies développées pour évaluer la vulnérabilité et l'adaptation ;
- les bases de données sur les scénarii climatiques ;
- la constitution de réseaux scientifiques (Friend, AMMA) ;
- le renforcement des réseaux d'observation.

V.2 Groupe de travail n° 2 : adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest

Président : Illy Laraba (Université de Ouagadougou)

Rapporteurs : J.A. Shamonda (Nigeria) et B. Sarr (CILSS/CRA)

Facilitation : M. Badolo (CILSS)

Soutien à la traduction : S. Kandji (ICRAF, WCA)

Ce groupe de travail a examiné les points suivants :

1. gestion de la variabilité climatique par les pays de l'espace et les principaux acteurs : stratégies et limites ;
2. amélioration et intégration des stratégies dans les politiques de développement des pays ;
3. actions en cours en matière d'adaptation aux CC (PANA et autres programmes/projets) ;
4. stratégies de renforcement de l'adaptation au CC en Afrique de l'Ouest ;
5. synthèse des conclusions du groupe de travail correspondant de la conférence.

Le groupe de travail (GT) a estimé que le point n° 2 intitulé « Amélioration et intégration des stratégies dans les politiques de développement des pays » devrait être discuté par le GT3 en charge des questions relatives à l'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement.

V.2.1 Point 1 : Gestion actuelle de la variabilité climatique par les pays de l'espace et les principaux acteurs : stratégies et limites

À la lumière des explications fournies par le modérateur, il a été suggéré que le point n° 1 soit abordé en termes de stratégies scientifiques et institutionnelles pour mieux gérer la variabilité climatique.

√ Dans le domaine de la météorologie et de ses applications
Le CILSS, à travers ses institutions et programmes spécialisés, a développé des systèmes d'alerte précoce, le réseau de gestion et de prévention des crises alimentaires à l'attention des 9 pays membres¹.

ACMAD élabore et diffuse, à travers des bulletins, des forums, des prévisions météorologiques à court terme, des prévisions saisonnières des pluies en Afrique de l'Ouest (PRESAO) et des scénarios climatiques pour différents utilisateurs (agriculture, santé, gestion de l'eau)².

√ Dans le domaine de la gestion des ressources en eau

Il existe des plans d'actions :

- au niveau national, chaque pays dispose d'un plan de gestion intégrée des ressources en eau ;
- au niveau des bassins versants, il existe des organes de coopération inter-étatique et de partage de l'eau : ABN (www.abn.ne), OMVS, OMVG, VOLTA, CBLT, Projet de lutte contre l'ensablement du fleuve Niger (Mali, Niger, ; bailleurs de fonds : BM et FEM) ;
- au niveau sous-régional (espace CEDEAO) existe un plan d'action consacré à la gestion intégrée des ressources en eau en Afrique de l'Ouest (PARGIRE).

Les limites majeures relevées pendant les discussions sont les suivantes :

- l'accessibilité aux données météorologiques ;
- le manque de ressources humaines spécialisées dans le domaine de la modélisation du climat ;
- l'insuffisance de ressources matérielles (ordinateurs, documentation) et financières ;
- la production et la dissémination d'une information météorologique en langage compréhensible par les utilisateurs ;
- l'absence d'une collaboration étroite entre les institutions productrices de l'information ;

· l'absence d'outils adaptés de gestion de la variabilité intra saisonnière des pluies.
 Au niveau de l'eau, les limites sont les frontières nationales, surtout pour les pays dont les ressources en eau extérieures sont importantes (bassin versant partagé par plusieurs pays).

¹ Cf. <www.agrhymet.ne>.

² Pour plus de détails sur la question, consulter <www.acmad.ne>.

V.2.2 Point 2 : Amélioration et intégration des stratégies dans les politiques de développement des pays (non discuté)

V.2.3 Point 3 : Actions en cours en matière d'adaptation aux changements climatiques (PANA et autres programmes/projets en cours)

Le groupe de travail a uniquement retenu le cas des projets d'adaptation post ratification de la CCNUCC (1994). Mais il est nécessaire de renforcer la synergie avec les projets et actions démarrés avant cette date ou en cours dans les domaines de la lutte contre la désertification, la maîtrise de l'eau, la biodiversité. Parmi ces programmes et actions en cours, on peut citer :

- Au niveau national :
 - l'élaboration des deuxièmes communications nationales des pays de la CCNUCC ;
 - l'élaboration et l'exécution des programmes d'action nationaux (PANA).
- Au niveau régional :
 - le projet intitulé « Appui aux capacités d'adaptation aux changements climatiques » mis en œuvre par le Centre régional Agrhymet/CILSS et qui intervient dans les 9 pays du CILSS ;
 - le projet des pluies provoquées au Mali, au Sénégal et au Burkina Faso ;
 - le projet intitulé « Augmentation des précipitations par ensemencement des nuages » (APENS/CILSS) ;
 - l'Initiative sur « la réduction des risques liés aux catastrophes climatiques » (ACMAD) ;
 - la « Grande muraille verte saharienne » initiée par la CENSAD ;
 - le programme intitulé « Adaptation au changement climatique en Afrique par la Recherche et le renforcement des capacités (ACCA) » qui est une démarche conjointe du DFID et du CRDI destinée à soutenir des initiatives africaines de recherche-action et de renforcement des capacités;
 - le projet « Forêts tropicales et Adaptation au Changement climatique » (TroFCCA), mis en œuvre par le Centre international de recherche forestière (CIFOR) et le Centre de recherche et d'enseignement (CATIE) qui intervient au Mali, au Burkina Faso, au Ghana ;
 - le projet « *Advancing Capacity to Support Climate Change Adaptation* » (ACCCA).

Parmi les dix projets pilotes, cinq concernent l'Afrique de l'Ouest :

- Ghana : Rural Livelihood/Food Security
- Ghana : Human Health/Disaster Management
- Mali : Responsive Water Resources Management
- Nigeria : Rural Fisheries/Livelihood
- Niger / OSS : Dry Land Management

V.2.4 Point 4 : Stratégies de renforcement de l'adaptation au CC dans l'espace ouest africain

Le groupe de travail a discuté ce point sous deux angles

A) Quelles actions/stratégies mener pour le renforcement de l'adaptation au CC : les propositions peuvent être ainsi résumées :

- inventaires des stratégies mises en oeuvre dans les communications nationales et les PANA ;
- partage de l'expertise et des expériences en matière d'adaptation ;
- plus forte implication des usagers ;
- réduction de l'emprise des contraintes socio-économiques (pauvreté), institutionnelles et financières ;
- renforcement des systèmes de veille, d'alerte et d'assistance opérationnelle aux usagers.

B) Renforcement des capacités

Le groupe de travail a estimé que les priorités devraient concerner :

- la formation et la recherche ;
- la mise en réseau des compétences intervenant dans ce domaine et qui doivent concourir également au renforcement de l'adaptation au CC.

V.3 Groupe de travail n°3 : Intégration du changement climatique aux politiques de développement en Afrique de l'Ouest

Présidente: Mme Djulde Ceesay (Gambie)

Rapporteurs: MM Pa Usman Jarju (Gambie) et Somé Léopold (Burkina Faso)

Facilitateur : M. Birama Diarra (Mali)

V.3.1 La production et la diffusion des informations en vue de la prise de décision

Dans ce domaine précis, la principale tâche ne consiste pas uniquement à sensibiliser les acteurs, mais à présenter les problèmes dans le contexte où évolue le public visé, en prêtant attention au contenu et au mode de transmission. On pourrait notamment présenter des données ayant davantage trait à un secteur particulier (par exemple, la pluviométrie annuelle totale pour planifier l'utilisation des réservoirs ou le nombre de jours sans pluie pour les activités de vulgarisation agricole) ou adapter la communication à la façon particulière dont les acteurs exploitent les informations.

Pour expliquer la problématique du changement climatique à venir, il est essentiel de comprendre les différentes façons dont les informations climatiques sont déjà exploitées. À défaut d'une telle explication, les prévisions météorologiques futures ne présenteront que peu d'intérêt pour de nombreux acteurs-planificateurs ou planteurs.

Même si les résultats scientifiques sont de plus en plus pertinents, il importe de prêter attention à la communication entre les chercheurs et les décideurs concernés par ces secteurs. L'adaptation des informations nécessitera une meilleure compréhension de la façon dont les publics cibles

exploitent ces renseignements dans différents contextes culturels et organisationnels.

À cet effet, il faudra une meilleure connectivité en ce qui concerne les types d'informations climatiques actuellement fournies et exploitées en Afrique de l'Ouest pour prendre des décisions dans les secteurs vulnérables aux changements climatiques. Il s'agit notamment :

- des prévisions météorologiques saisonnières et à court terme et des dispositifs d'alerte précoce relatifs aux catastrophes ;
- des données quantitatives et qualitatives appropriées (faits ??? sur la science du changement climatique) ;
- de la fourniture d'informations factuelles, simples et faciles à comprendre ;
- de l'inventaire des données dont les décideurs ont besoin ;
- de la mise au point d'outils appropriés pour aider les décideurs dans le domaine de la planification à long terme.

V.3.2 La nécessité d'élaborer une stratégie d'information, d'éducation et de communication (IEC) sur le changement climatique

Les populations ouest-africaines dépendent, en grande partie, des écosystèmes pour leur subsistance. C'est pourquoi les stratégies de réduction de la pauvreté doivent essentiellement s'appuyer sur les mesures visant à favoriser l'adaptation au changement climatique. Pour les décideurs, la faible capacité d'adaptation au changement climatique constitue un problème majeur dont on ne saurait ignorer le rôle important. Toutefois, dans les régions où cette capacité est limitée, il devient encore plus important de fournir des informations pertinentes aux populations concernées.

Cet objectif peut être atteint en sensibilisant les représentants des différents secteurs et des niveaux de l'État au changement climatique ainsi qu'à la nécessité de protéger l'environnement contre les projets de développement qui ne tiennent pas compte de ce phénomène, par les moyens suivants :

- des campagnes médiatiques fondées sur la presse écrite et électronique ;
- la sensibilisation des journalistes et des artistes sur les effets du changement climatique, grâce à des séances de formation ;
- la synthèse des rapports nationaux sous forme de brochures destinées aux décideurs, aux communautés locales et aux écoliers.

V.3.3 L'appropriation des résultats de la conférence sur l'élaboration des politiques de développement de manière à favoriser l'adaptation au changement climatique dans les espaces CILSS et CEDEAO (outils d'analyse, plaidoyers) ainsi que la prise en compte des problèmes de la sous-région dans le cadre du Plan des Nations Unies pour l'adaptation au changement climatique.

A.L'intégration du changement climatique aux politiques de développement

Dans le domaine du changement climatique, on entend par « intégration » la prise en compte des activités de sensibilisation au changement climatique ainsi que des mesures connexes per-

Dans le domaine du changement climatique, on entend par « intégration » la prise en compte des activités de sensibilisation au changement climatique ainsi que des mesures connexes permettant de faire face aux conséquences de ce phénomène dans les politiques et plans actuels et futurs des pays en développement, des institutions multilatérales, des agences donatrices et des ONG. Selon cette démarche, l'adaptation au changement climatique au niveau national ne relève pas de la seule responsabilité d'agences ou de ministères individuels. Elle concerne l'ensemble des secteurs de l'État et de la société civile.

Compte tenu des liens étroits entre le changement climatique et le développement, les politiques d'adaptation ne peuvent être efficaces que si elles sont intégrées à un programme de développement plus large. Il faut tenir compte des préoccupations liées au changement climatique dans les cadres de développement, en particulier ceux qui favorisent la participation des acteurs (documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), planification et programmes sectoriels et plans d'action nationaux) afin de soutenir les progrès vers l'atteinte des OMD.

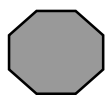
La prise en compte des activités d'adaptation au changement climatique dans les budgets de développement permet de garantir la poursuite du financement de ces interventions à long terme, interventions qui sont intégrées aux priorités sectorielles appropriées et comparées aux autres priorités.

B. La cohérence des politiques

Tous les États membres doivent faire en sorte que les plans nationaux d'action pour l'adaptation au changement climatique soient conformes aux critères en vigueur en matière de politiques, aux objectifs de développement et aux structures de gestion. La période initiale d'évaluation des risques liés au changement climatique devrait donc s'accompagner d'une étude des structures de politique et de gestion permettant la prise en compte de l'adaptation au changement climatique. Au cours de cette période, on procédera également à l'évaluation des moyens permettant de faire face au changement climatique (nombre de spécialistes, capacités à fournir les informations utiles, situation des réseaux, etc.) ainsi qu'à une évaluation économique des effets du changement climatique (coût monétaire) pour inciter les décideurs à prendre des mesures immédiates.

La mise en œuvre des mesures visant à faire face à la vulnérabilité au climat peut se poursuivre par le biais du développement social, de la prestation de services et de l'adoption de meilleures techniques de gestion des ressources naturelles. Ces actions peuvent favoriser de meilleures possibilités profitables à toutes les parties prenantes et la prise en compte des savoirs locaux. Elles sont peu coûteuses et peuvent être mises en œuvre plus facilement aux échelons inférieurs du pays, avec une plus grande participation des populations locales.

Les participants à cette conférence devraient organiser des réunions/consultations avec les institutions concernées dans leur pays respectifs et présenter les conclusions lors de la rencontre. Ils devraient également harmoniser la mise en œuvre du plan d'action et des méthodologies en tenant compte du cadre organisationnel régional.



VI. Communiqué final et motions de remerciement

Communiqué final

À l'initiative de la CEA, du CILSS et de l'ACMAD, auxquels s'est joint l'IRI, et à l'aimable invitation des autorités gouvernementales du Burkina Faso, une conférence internationale sur la réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest, face aux changements climatiques s'est tenue à Ouagadougou du 24 au 27 janvier 2007.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par son Excellence Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'agriculture, des ressources en eau et des ressources halieutiques, en présence de Mme le Secrétaire exécutif adjoint de la CEA, du Coordonnateur du Système des Nations Unies au Burkina Faso, du Secrétaire exécutif adjoint du CILSS et des représentants des partenaires au développement.

Les participants regroupant les représentants des institutions étatiques, régionales, sous-régionales, nationales et internationales, ainsi que ceux des institutions de recherche, ont débattu des thèmes suivants répartis dans six sessions :

- aspects scientifiques des changements climatiques : les modèles et projections pour l'Afrique de l'Ouest ;
- les centres d'excellence et les réseaux scientifiques en Afrique de l'Ouest : leur implication dans les changements climatiques ;
- variabilité climatique et désertification en Afrique de l'Ouest : les conséquences socio-économiques et humaines ;
- les impacts de la variabilité climatique et les conséquences attendues des changements climatiques en Afrique de l'Ouest pour les ressources en eau, l'agriculture, l'élevage, la santé, l'érosion côtière et l'énergie ;
- la végétation et les forêts en Afrique de l'Ouest ;
- les projets spécifiques dans le domaine des sciences des changements climatiques et les impacts et adaptations en Afrique de l'Ouest : les résultats obtenus ;
- l'identification des besoins des planificateurs et décideurs en matière d'information et de produits climatiques à court, moyen et long termes ;
- les stratégies et organisations à mettre en place, les opportunités et mécanismes de financement pour des actions de terrain.

Sur la base de 43 communications présentées durant les séances plénières, des rapports des sessions et des déclarations faites au cours de la table ronde, trois groupes de travail ont produit chacun un rapport assorti de recommandations. Ces groupes de travail sont :

- Groupe de travail n°1 : Impacts potentiels des changements climatiques en Afrique de l'Ouest ;
- Groupe de travail n°2 : Adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest ;
- Groupe de travail n°3 : Intégration des changements climatiques dans les politiques de développement en Afrique de l'Ouest.

Les rapports et recommandations de ces trois groupes de travail ont été amendés et adoptés en plénière.

Les participants à la conférence ont également adopté deux motions de remerciement à l'encontre des autorités burkinabè et des partenaires au développement.

Fait à Ouagadougou, le 27 janvier 2007

La conférence

Motion de remerciement aux autorités

Les participants à la conférence internationale sur la réduction de la vulnérabilité face aux changements climatiques des populations et des systèmes de production en Afrique de l'Ouest adressent leurs sincères remerciements aux autorités et au peuple du Burkina Faso pour l'accueil chaleureux et les conditions de travail particulièrement favorables dont ils ont bénéficié.

Fait à Ouagadougou, le 27 janvier 2007

La conférence

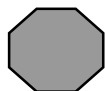
Motion de remerciement aux partenaires au développement

Les participants à la conférence internationale sur la réduction de la vulnérabilité face aux changements climatiques des populations et des systèmes de production en Afrique de l'Ouest, expriment leur reconnaissance et adressent leurs sincères remerciements au PNUD, à la Banque ouest africaine de Développement (BOAD), à la Commission économique pour l'Afrique (CEA), au Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), à l'Agence britannique pour la Coopération internationale (DFID), à l'ACMAD et à l'IRI, pour leurs implications respectives dans la tenue de la pré-

sente conférence et les exhortent à apporter leur appui aux conclusions et recommandations issues de cette importante rencontre.

Fait à Ouagadougou, le 27 janvier 2007

La conférence



VII. Recommandations

Recommandation n° 1

La conférence recommande :

- La mise en place d'un cadre de suivi-évaluation des actions composé des gouvernants, des bailleurs de fonds et des principaux acteurs. Par ailleurs, elle recommande la mise en œuvre des actions suivantes :
- auditer et renforcer les structures, institutions ou programmes qui travaillent (observation, suivi et prévision) sur les précipitations et favoriser le partage de ces informations afin de créer une synergie entre eux ;
- prendre en considération le problème des changements climatiques par les organismes sous-régionaux, en particulier dans la formulation de leurs politiques de développement, dans l'utilisation de résultats de recherche ;
- encourager les pays à travailler ensemble, à promouvoir des dialogues régionaux pour faire face au problème du changement climatique.
- Le renforcement des capacités d'adaptation (infrastructures, ressources humaines et financières) aux effets des changements climatiques, l'amélioration de la dissémination de l'information : le développement de politiques d'éducation, de systèmes d'information

Recommandation n° 2

La conférence recommande :

le renforcement des réseaux de collecte des données météorologiques en Afrique de l'Ouest.

Recommandation n° 3

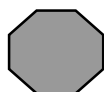
La conférence recommande :

la mise en synergie les actions/programmes d'adaptation au CC et ceux spécifiques aux Conventions sur la Lutte contre la désertification et sur la biodiversité qui concourent à l'adaptation au Cc.

Recommandation n° 4

La Conférence recommande que:

- Le CILSS, en collaboration avec l'ACMAD, la CEDEAO et la CEA, mette en place un Groupe de Travail chargé de préparer un Plan d'Action sous-régional détaillé portant sur la réduction de la vulnérabilité que le changement climatique engendre sur les systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest et au Chad
- La CEDEAO et le CILSS prennent les dispositions nécessaires pour faire adopter ce plan d'action par les Chefs d'Etats.



VIII. Discours de clôture

Discours du Conseiller technique représentant Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
 Mesdames et Messieurs les chefs de missions diplomatiques,
 Monsieur le Coordonnateur du Système des Nations Unies,
 Mesdames et Messieurs les représentants des organisations inter africaines et internationales,
 Madame le Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Afrique,
 Monsieur le Secrétaire exécutif adjoint du CILSS,
 Monsieur le Représentant du Président de la Commission de la CEDEAO,
 Mesdames et Messieurs les experts et représentants des pays,
 Chers invités,
 Mesdames et Messieurs,

La conférence internationale de Ouagadougou sur la réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest, face aux changements climatiques, s'achève sur des notes d'espoir. En effet, les résultats auxquels vous êtes parvenus, après quatre jours de travaux, sont très encourageants et se situent au-delà de nos attentes. Ils mettent ainsi en évidence l'importance que vous avez accordée à ce thème. Il existe donc des motifs de satisfaction et je tiens à vous féliciter de l'assiduité dont vous avez fait preuve pour traiter cette question dans tous ses contours.

Malgré leur nombre relativement élevé pour une conférence d'une aussi courte durée, les communications présentées ont été pertinentes et riches d'enseignements. La présence d'hommes de sciences, de décideurs politiques, de partenaires techniques et financiers et d'acteurs

du développement a favorisé des débats particulièrement intéressants et constructifs. La table ronde que vous avez organisée a été un forum de haut niveau ayant donné l'occasion aux différents intervenants d'harmoniser leurs points de vue et leurs démarches pour aller vers des solutions d'avenir en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest face aux changements climatiques.

Mesdames, Messieurs,
Chers participants,

Cette conférence nous a offert l'opportunité de mesurer l'ampleur du changement climatique sur le développement de nos États et a permis la naissance d'un processus pour y faire face dans le cadre d'une action commune à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. C'est pour cela que je salue le consensus qui s'est dégagé en faveur de l'élaboration d'un Programme d'action sous-régional d'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest.

Un tel programme est indispensable dans la mesure où aucun pays de l'Afrique de l'Ouest ne dispose, à lui seul, des ressources techniques, humaines ou financières pour faire face aux changements climatiques. Il est donc nécessaire d'agir collectivement.

Je n'ignore pas que ce processus va faire appel à de nombreuses concertations entre experts, membres de la société civile et

décideurs politiques, dans le respect des principes de participation et de partenariat. Il va également mobiliser d'importantes ressources financières, surtout lorsqu'il s'agira de la mise en œuvre du programme d'action proprement dit. Mais je reste confiant aux engagements pris à l'occasion de la table ronde par les principaux acteurs, à leurs capacités de mobiliser des fonds de différentes sources, en un mot à leur volonté d'œuvrer aux côtés des États de l'Afrique de l'Ouest à lutter efficacement contre les changements climatiques.

Mesdames, Messieurs,
Chers participants,

Maintenant le travail commence. Je voudrais qu'à votre retour dans vos pays respectifs, vous soyez les vecteurs des résultats de cette conférence.

Vous devrez œuvrer à provoquer l'adhésion des scientifiques, des décideurs politiques et des acteurs du développement au processus d'élaboration du Programme d'action sous-régional d'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest dont je viens de parler.

M'adressant à nos partenaires techniques et financiers, je voudrais solliciter leur appui et leur accompagnement tout au long de ce processus.

Mesdames, Messieurs,
Chers participants,

Comme l'a dit Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'agri-

culture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques à l'ouverture de la présente conférence, les changements climatiques constituent l'une des menaces les plus graves au développement durable, avec des effets défavorables attendus sur la santé humaine, la sécurité alimentaire, l'activité économique, les ressources en eau, les autres ressources naturelles. C'est pourquoi le Burkina Faso examinera, avec la plus grande attention, les conclusions et les recommandations issues de cette conférence.

Je réitère ma profonde reconnaissance à la CEA et au CILSS pour avoir choisi notre pays pour abriter une telle conférence qui a pleinement atteint ses objectifs. Mes remerciements s'adressent également au PNUD et à la Banque ouest-africaine de développement, à l'Agence britannique pour la coopération internationale, ainsi qu'à tous nos partenaires techniques et financiers dont l'appui inestimable a permis l'organisation de cette conférence. Je rends hommage aux différents experts et scientifiques pour la qualité de leurs présentations, et aux participants pour leurs brillantes contributions.

En vous souhaitant un bon retour dans vos pays respectifs, je déclare close la conférence internationale sur la réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest, face aux changements climatiques.

Je vous remercie.

Annexes

PROGRAMME DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES SYSTEMES NATURELS, ECONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

(Ouagadougou, du 24 au 27 janvier 2007)

Horaire/Timing	Activités/Activity	Supervision
Jour 1/Day 1 / 24 Janvier 2007		
8h30 - 09h00	Inscriptions/Registration	
09h00 - 10h30	<p>Somé Léopold : Les changements climatiques - l'Afrique de l'Ouest et le processus politique (UNFCCC/Protocole de Kyoto), état des négociations.</p> <p>Pa Ousman Jarju: Development of Regional and National Climate change Action Plan - The Process</p> <p>Alessandra Giannini : Scientific certainties and uncertainties of climate models with respect to rainfall trends in West Africa, with emphasis on the Sahel zone.</p> <p>Leonard NJAU : Conclusions of IPCC working group I and II third assessment report (TAR)</p> <p>Paturel Jean Emmanuel : Résultats d'analyse de la vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest face aux changements climatiques</p>	<p><i>Président</i> : Birama Diarra (Mali) <i>Rapporteurs</i> : Daouda Mamadou (DMN Niger) et Ousman Jarju (Gambia)</p> <p><i>Aspects scientifiques des CC, modèles et projections pour l'AO</i> <i>Scientific aspects of CC, patterns and projections for WA</i></p> <p>Président: M. KADI (ACMAD) Rapporteurs: A. Dedhiou (IRD) et M. Badolo (CRA)</p>
14h00 - 16h00	<p>M.C. Dufresnes: Le centre ACMAD et ses activités liées aux changements climatiques</p> <p>Arona Diedhiou : Les réseaux scientifiques et centres d'excellence en Afrique de l'Ouest et leur implication dans les changements climatiques</p> <p>Mathieu Badolo : le GIEC-SAHEL</p> <p>Jean Emmanuel Paturel: Présentation du réseau Friend AOC</p> <p>Lawaly El Hadj Mahamane : Climat et énergie en Afrique de l'Ouest</p> <p>Douramane Coulibaly et Kassoum Dieye : Conséquences socio-économiques et humaines de la désertification et de la variabilité climatique en Afrique de l'Ouest</p> <p>Kadéoua Marie-Claire : Prise en compte des changements climatiques dans les politiques de développement</p>	<p><i>Centres d'excellence et réseaux scientifiques en AO, implication dans les CC</i> <i>Centres of excellence and scientific networks in WA, involvement in CC</i></p> <p><i>Variabilité climatique et désertification en Afrique de l'Ouest, conséquences socio-économiques et humaines</i> <i>Climate variability and desertification in West Africa; socioeconomic and human consequences.</i></p> <p>Président: I.M Bikienga (CILSS) Rapporteurs: B. Sarr (CRA) et J.A. Shamonda (Nigeria)</p>
17h00 - 18h00	S.E. M. Salif DIALLO : Cérémonie officielle d'ouverture	

Jour 2/Day 2 / 25 Janvier 2007

8h30 - 10h30

Ogouwalé Euloge : Changements climatique dans le Bénin méridional et central (Afrique de l'Ouest) : quels impacts et stratégies d'adaptation pour parer les risques agroalimentaires ?

Lodoun Tiganadaba : Évolution des potentialités agroclimatiques du Burkina Faso de la période humide à la période sèche

Soussou Sambou : Effet de la variabilité climatique sur la nappe des sables du littoral : stratégies d'occupation de l'espace et lutte contre les inondations dans la banlieue

Mansur Bako Matazu : Vulnerability analysis of effects of climate change to combat drought and desertification in the soudano-sahelian Nigeria

Abou Amani : Water Resources in West Africa, status and challenges

Ibraheem Olomoda: The impact of climate variability on integrated water resources management and development in the river niger basin

Totin V.S. : Tendances hydroclimatiques et scenarios de gestion des ressources en eau dans la region des plateaux du sud-Bénin

Variabilité climatique et désertification en Afrique de l'Ouest, conséquences socio-économiques et humaines

Climate variability and desertification in West Africa socioeconomic and human consequences

Président : **D. Coulibaly (CILSS)**
Rapporteurs : B. SARR (CRA) et **J.A. SHAMONDA** (Nigéria)

Impacts variabilité climatique et impacts attendus des CC en AO, pour les ressources en eau, agriculture, élevage, foresterie, santé, érosion côtière et énergie, adaptation.

Climate variability impact and expected CC impact in WA on livestock breeding, forestry, health, coastal erosion and energy, adaptation

10h30 - 10h 50

PAUSE-CAFE/COFFEE BREAK

10h50 - 13h 00

Benoît Sarr : Évaluation de l'incidence des changements climatiques sur les rendements des cultures céréalières en Afrique soudano sahélienne

Samba Fall : Sécurité alimentaire et changement climatique : typologie des stratégies d'adaptation des ménages ruraux à la variabilité climatique dans le nord du Bassin arachadier du Sénégal (département de Diourbel)

Hubert Ndjafa : Vulnérabilité des espaces pastoraux à la variabilité et aux changements climatiques et adaptation des éleveurs sahéliens

Isabelle Jeanne : Health impacts studies in AMMA project

Mamadou Djingarey (OMS/MDSC) & Alessandra Giannini : Spatio-temporel patterns of meningococcal meningitis and their predictability in Burkina Faso, Mali

Président : **D. Coulibaly (CILSS)**
Rapporteurs : **N. Phillipon (UB)**
H.Ndjafa (CRA) **M.Idinoba (CIFOR)**

<p>13h 00 - 14h 00</p>	<p>PAUSE DEJEUNER/LUNCH BREAK</p>	
<p>14h 00 - 18h 00</p>	<p>Isabelle Niang : The impacts of climate change on coastal zones in West Africa</p> <p>Moussa Sall : Les changements climatiques : risques d'inondation et impacts potentiels à Saint-Louis du Sénégal</p> <p>N.Phillipon : Facteurs de variabilité de l'activité photosynthétique du couvert végétal en région sahélien</p> <p>N.Phillipon : Caractérisation et prévisibilité interannuelle de l'état de la végétation (appréhendée par télédétection) en Afrique de l'Ouest</p> <p>Daniel Gbetnkom : Forest management and climate change in Africa</p> <p>Monica Idinoba : Assessing the vulnerability of Forest Ecosystems Goods and Services to Climate in West Africa</p> <p>Johnson Nkem : Forest as a platform for climate change adaptation in West Africa</p> <p>André Kamga : Génération des scénarios de changements climatiques en Afrique à du modèle climatique regional PRECIS. Contrôler le titre</p> <p>Arona Diedhiou : AMMA-Afrique : la composante africaine du programme International AMMA</p> <p>Abou Amani : The UNESCO International Hydrological Program</p>	<p><i>Végétation et Forêts en Afrique de l'Ouest</i></p> <p><i>Projets spécifiques en matière des sciences des CC et Impacts adaptation en AO, résultats obtenus ; Specific projects in the areas of CC sciences and impacts/adaptation in West Africa ; results obtained</i></p>
	<p>Jour 3/Day 3 / 26 Janvier 2007</p>	
<p>8h30 - 10h30</p>	<p>Mathieu Badolo : Le projet régional d'adaptation aux changements climatiques</p> <p>Birama Diarra : L'assistance agrométéorologique au monde rural et ses bénéfices socio-économiques au Mali</p> <p>DJE Kouakou Bernard : Impacts des phénomènes ENSO sur la pluviométrie et leurs incidences sur la production cacaoyère en Côte d'Ivoire.</p> <p>Kadi Mohammed : les dispositifs de veille et d'alerte pour la réduction de la vulnérabilité, présentation d'expériences</p> <p>Alessandra Giannini & Kadi Mohammed : Climate risk management at IRI</p> <p>Annie Roncerel : Report on the results of the inception ACCCA workshop, and other climate change capacity building initiatives funded through UNITAR with African project partners</p>	<p><i>Identification besoins des planificateurs et décideurs en matière d'information et produits climatiques à court, moyen et long termes ; Needs identification of planners and policymakers with regard to information and climate products in the short, medium and long terms</i></p> <p>Président: A.B. Diallo (UNOCHA), Rapporteurs: B. Diarra (DMN-Mali) et Mansur Bako (Nigeria), Isabelle Niang (Sénégal) et Adamou Bouhari (UNDP)</p>

RAPPORT

<p>10h30 - 10h45</p> <p>10h45 - 12h00</p>	<p>Nathalie Beaulieu : Le programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique (ACCA) : une démarche conjointe du DFID et du CRDI pour soutenir des initiatives africaines de recherche-action et de renforcement des capacités</p> <p>Adamou Bouhari (UNDP): Changements climatiques et développement humain</p> <p>L. Thiombiano (FAO) : Climate change and alternatives for SLM</p> <p>PAUSE CAFÉ/COFFEE BREAK</p> <p>Elie Y. Ouedraogo : Cadres de gouvernance pour la réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest</p> <p>Coulibaly Yakouba Noël : Pourquoi et comment intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques nationales développement ?</p> <p>CILSS, CRDI, partenariat IRI/ DFID/ GCOS/ CEA, UNDP, BOAD, UNFCCC, UNCCD, FAO, IRD, UNITAR, UNESCO</p>	<p><u>TABLE RONDE :</u> <i>Stratégies et organisation à mettre en place, opportunités et mécanismes de financement pour actions de terrain</i> <i>Strategies and organisational aspects to be implemented, funding opportunities and mechanisms for activities on the ground</i></p>
---	---	---

<p>Groupe de Travail N° 1: Impacts potentiels des CC en Afrique de l'Ouest/ Potential impacts of CC in West Africa Président: Daniel Gbetnkom (CEA) ; Rapporteurs: J.E. Paturel (IRD), A. Kamga (Acma) et M. Idinoba (CIFOR) ; Facilitation : I. Niang (Sénégal)</p>
<p>Groupe de Travail N° 2: Adaptation aux CC en Afrique de l'Ouest/ Adapting to CC in West Africa Président: A. Zonon (CAPES) ; Rapporteurs: B. Sarr (CRA) et J. A. Shamonda (Nigeria) ; Facilitation : M. Badolo (CILSS)</p>
<p>Groupe de Travail N° 3: Stratégie d'intégration des CC dans les politiques de développement en Afrique de l'Ouest / Strategy to integrate CC into development policies in West Africa ; Présidente: Juldeh Ceesay (Gambie); Rapporteurs : Pa Ousman JarJu (Gambie) et L. SOME (INERA) ; Facilitation : B. Diarra (Mali)</p>
<p>Jour 4/Day 4 / 27 Janvier 2007</p>
<p>Adoption des rapports des groupes de travail et clôture de la conférence</p>

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES IMPLICATIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE GLOBAL SUR LA VULNERABILITE DES SYSTEMES NATURELS, ECONOMIQUES ET SOCIAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST
(Ouagadougou, 24 au 27 janvier 2007)**

Noms & Prénoms	Fonction/Titre	Adresse/Institution
BENIN		
M. TOTIN V. S. Henri	Assistant de recherche	Laboratoire d'Etude des Climats des Ressources en Eau et de la Dynamique des Ecosystèmes 03 BP 1122 Cotonou (Bénin) Tel : 00 229 95 40 2031 Fax : 00229 21 36 00 61 E-mail : sourouhenri@yahoo.fr
Dr. OGOUWALE Euloge	Géographe-chercheur	LECREDE (Laboratoire de climatologie) Laboratoire d'Etude des climats, des Ressources en eaux et de la Dynamique des Ecosystèmes 03 BP 1123 Cotonou (Bénin) Tel : 00 229 2136 00 74 Poste 148 Fax : 00229 21 36 80 61 E-mail : ogkelson@yahoo.fr
M. DIDE Francis	Directeur	Direction de la Météorologie du Bénin ASECNA/ DMN BP 96 Cotonou (Bénin) Tél : 00 229 21 30 66 27/00 229 95 36 07 36 Fax : 00 229 21 30 08 39 E-mail : dide_fral@yahoo.com
BURKINA FASO		
Mme KADEOUA Marie Claire	Secrétaire permanent	Comité National du CILSS, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques 01 BP 2418 Ouagadougou 01 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 49 99 16/70 26 77 74 Fax : 00 226 50 37 58 19 E-mail : conacilssburkina@yahoo.fr
Mme DIPAMA Elisabeth	Secrétaire comptable	Comité national du CILSS, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques 01 BP 2418 Ouagadougou 01 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 49 99 16/70 18 54 84 Fax : 00 226 50 37 58 19
M. SANOU Ségué	Chargé d'études	DEP Ministère des Ressources animales BP 7026 Ouagadougou (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 31 06 93 Email : sanou_segue@yahoo.fr
Mme DIALLO Véra	Chef de Service Energies Renouvelables	Direction générale de l'Energie, Ministère des Mines, des Carrières et de l'Energie 01 BP 644 Ouagadougou 01 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 30 79 78/76 62 23 09 E-mail : sagnou@hotmail.com

RAPPORT

BURKINA FASO		
Mme SOME COMPAORE Diane Pauline	Ingénieur du Génie sanitaire	Direction de l'Hygiène publique et de l'Education pour la Santé, ministère de la Santé 02 BP 5485 Ouagadougou 02 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 31 42 66/76 60 70 69 E-mail : somediane@hotmail.com
M. MANDE Paul	Chargé d'études	MEDEV/DGEP 01 BP 396 Ouagadougou 01 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 32 61 97/70 14 13 63 Fax : 00 226 50 31 54 10 E-mail : mandepaul@yahoo.fr
M. DIALLO Adama Alhassane	Directeur	Direction de la Météorologie 01 BP 576 Ouaga- dougou 01 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 35 60 32/39 ; 70 26 12 50 Fax : 00 226 50 35 60 39 E-mail : meteoburkina@yahoo.fr ; a2diyalo04@yahoo.fr
M. SOME Léopold	Maître de recherche	INERA 04 BP 8645 Ouagadougou 04 Tél : 00 226 50 34 02 70/70 33 06 50 Fax : 00 226 50 34 02 71 E-mail : lsome@liptinfor.bf
M. SAWADOGO BOBODO Blaise	Ingénieur des Eaux et Forêts	Secrétariat permanent du Conseil national pour l'Environnement pour un Développement durable BP Ouagadougou (Bur- kina Faso) Tél : 00 226 50 31 24 64/70 14 46 58 E-mail : bbobodo@yahoo.fr
M. Garane Ali Jacques	Chef de Service de climatologie	Direction de la Météorologie 01 BP 576 Ouaga- dougou 01 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 35 60 32/39 ; 76 67 45 95 Fax : 00 226 50 35 60 39 E-mail : ajgarane@yahoo.fr
M. ZONGO Gombila	Master professionnel en Hydrologie	Direction générale des Ressources en Eau Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, Ouagadou- gou (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 37 48 78/76 57 90 39 E-mail : zongogom@yahoo.fr
Mme KABORE Colette	Ingénieur des Eaux et Forêts	Amicale des forestiers Burkina Faso, BP Ouagadougou (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 35 60 36/70 23 82 32/70 21 41 70
Dr COMBARI Abdoulaye	Chargé d'études	Secrétariat général du ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques 06 BP 9716 Ouagadougou 06 Tél : 00 226 50 49 99 00/76 55 99 84 E-mail : acombari@yahoo.fr
M. DIENDERE Florent	Représentant DRAHRH du Centre	Direction régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques du Centre 01 BP 4012 Ouagadougou 01 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 31 82 76/70 28 83 69 E-mail : dienderef@yahoo.fr

BURKINA FASO		
M. OUEDRAOGO Hamidou Benoît	Agent suivi ACDI/CILSS	Ambassade du Canada à Ouagadougou (Burkina Faso) Tél : 00 226 70 25 07 61 E-mail : benoit_ouedraogo@yahoo.fr
M. OUEDRAOGO M. Andréa	Point focal, Ingénieur des Eaux et Forêts	Convention sur les Zones Humides (Ramsar) Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie 06 BP 10 095 Ouagadougou 06 Tél : 00 226 50 35 69 71/70 26 37 93 Fax : 00 226 50 35 82 43 E-mail : andreaoued@yahoo.fr
M. ZERBO Salifou	Ingénieur	CPF/UNPC/01 BP 556 Bobo Dioulasso (Burkina Faso) Tél : 00 226 70 44 61 64 Fax : 00 226 20 81 20 67 E-mail : zerbosalifou@yahoo.fr
M. BARRY Mamadou Hassane	Ingénieur agronome DVRD	Direction de la Vulgarisation, de la Recherche et du Développement, Ministère de l'Agricul- ture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques 03 BP 7010 Ouagadougou 03 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 49 90 00
M. OUEDRAOGO Seydou	Secrétaire général	Confédération Paysanne du Faso/Léo 01 BP 2978 Ouagadougou 01 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 30 18 44 E-mail : cpf@fasonet.bf

RAPPORT

COTE D'IVOIRE		
M. DJE KOUAKOU Bernard	Ingénieur Météo	Chef de Département Climatologie et Agrométéorologie Sodexam/Direction de la Météorologie Nationale 15 BP 990 Abidjan 15 (Côte d'Ivoire) Tél : 00 225 21 58 20 01 Fax : 00 225 21 27 73 44 E-mail : dje_kbernard2003@yahoo.fr
M. AHOSSANE Kadio	Point focal UNFCCC Coordonateur des activités nationales	Institut National Polytechnic 20 BP 650 Abidjan 20, Cocody Danga (Côte d'Ivoire) Tél : 00 225 22 44 18 34/01 21 18 87/06 30 46 82 Fax : 00 225 20 21 11 83 E-mail : kahossane@yahoo.com
GAMBIE		
M. CONTEH Samba	Chief Public Health Officer	Department of State for health and Social Welfare Banjul (The Gambia) Tél : 00 220 422 73 00/990 35 73 E-mail : contesamba@hotmail.com
M. JARRA Abdoulie	Director Policy Analysis	Unit Office of the President BP : P.O Box : 115 Banjul (The Gambia) Tél : 00 220 422 88 27/780 32 40 Fax : 00 220 422 37 18 E-mail : atbjarra@hotmail.com
Mme JAITEH TENENG Mba	Secretary to cabinet	Office of the President State House Banjul (The Gambia) Tél : 00 220 422 22 85 Fax : 00 220 420 19 36 E-mail : niancho@yahoo.co.uk
M. COLE Asheme	Principal Agriculture Officer	Agricultural Services Cape ST. Mary Banjul (The Gambia) Tél : 00 220 778 36 62 E-mail : amadousowe2003@yahoo.co.uk
M. ALAGIE Manjang	Senior Wildlife Conservation Officer	Department of Parks Wilde Life Management Banjul (The Gambia) Tél : 00 220 984 52 01 Fax : 00 220 439 21 79 E-mail : alagie33@hotmail.com
M. DARBO Ebrima	Administrative Officer	Department of State for Forestry and the Environment, State House, Banjul (The Gambia) Tél : 00 220 422 24 42/422 30 01/993 61 19 E-mail : ebdarbo@yahoo.com
M.FATTY Lamin	Development and Investment Officer	Gambia Tourism Authority Banjul (The Gambia) Tél : 00 220 778 33 11/446 48 59 E-mail : lamiafatty72@yahoo.com

RAPPORT

GAMBIE		
M. SAHO Bah F.M	Director of Energy	Energy Department Office of the President State House, Banjul (The Gambia) Tél : 00 220 420 00 50/991 95 85 Fax : 00 220 422 37 18 E-mail : bahsaho@yahoo.com ; predas@gamtel.gm
M. JARJU PA Ousman	Director	Department of Water Resources 7 Marina Parade Banjul (The Gambia) Tél : 00 220 422 76 31/220 982 90 04 Fax : 00 220 422 50 09 E-mail : pajarju@yahoo.co.uk
Mme NJIE Nancy	Senior Programme Officer Environmental Impact Assessment	National Environment Agency PMB 48 Banjul (The Gambia) Tél : 00 220 422 80 56/422 48 67 Fax : 00 220 422 97 01 E-mail : njie@nea.gm
Mme CEESAY Juldeh	Director	SPACO, 14/15 Marina Parade, Banjul (The Gambia) Tél : 00 220 990 38 13 E-mail : jul-ceesay@yahoo.com
GUINEE BISSAU		
M. CAMARA Ansu	Secrétaire permanent	Comité National du CILSS Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural BP 71 Bissau (Guinée Bissau) Tél : 00 245 661 13 42 Fax : 00 245 22 10 19 s/c FAO E-mail : conacilssgb@hotmail.com ; fao-gnb@fao.org
MALI		
M. DIARRA Birama	Chef de Division Recherche et Dévelop- pement	Direction Nationale de la Météorologie BP 237 Bamako (Mali) Tél : 00 223 220 62 04 Fax : 00 223 220 21 10 E-mail : biramadia@yahoo.fr
M. DIEYE Khassoum	Chef de Division GRN Environnement	Institut du Sahel (INSAH) BP 1530 Bamako (Mali) Tél : 00 223 223 40 67 Fax : 00 223 222 59 80 E-mail : dieye@insah.org
M. TOURE Ibrahima Alassane	Secrétaire permanent	Comité National du CILSS Ministère de l'Agricul- ture BP 61 Bamako (Mali) Tél : 00 223 222 86 67/532 04 91 Fax : 00 223 222 86 67 E-mail : itoure@yahoo.fr

RAPPORT

MAURITANIE		
M. GANDEGA Yelli	Conseiller technique chargé du CILSS	Ministère du Développement Rural BP 180 Nouakchott (Mauritanie) Tél : 00 222 631 96 01/652 79 48 Fax : 00 222 525 74 75 E-mail : yellima@yahoo.fr
NIGER		
M. KAMAYE Maázou	Coordonnateur national	Projet Seconde Communication Nationale du Niger sur les Changements Climatiques (Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) BP 10 193 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 72 25 59/96 98 74 70 Fax : 00 227 20 72 29 81 E-mail : kmaazou@yahoo.com
M. DAOUDA Mamadou	Météorologiste	Direction de la Météorologie Nationale BP 218 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 73 21 60 Fax : 00 227 20 73 38 37 E-mail : dmn@intnet.ne ; daouda_mamadou@yahoo.fr
M. MAGAGI Ibrahim	Secrétaire permanent	Comité National du CILSS Ministère du Développement Agricole BP 12 091 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 73 20 58 E-mail : magagiibrahim@yahoo.fr
M. MAMADOU Mamane	Coordonnateur	Plan d'Action à Moyen Terme en matière de Lutte contre la Désertification Ministère de l'Hydraulique de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification BP 578 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 73 33 29 E-mail : pamt@intnet.ne
M. SALEY Hassane	Secrétaire exécutif	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) BP 10 193 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 72 42 64/96 49 09 13 Fax : 00 227 20 72 29 81 E-mail : hassanesaley@hotmail.com
NIGERIA		
M. SHAMONDA John Ayoade	Deputy Director (Hydrology)	Federal Ministry of Agriculture and Water Resources BP PMB 159 Abuja (Nigeria) Tél : 00 234 9 234 37 14/ 234 803 31 56 354 Fax: 00 234 9 234 37 14 E-mail : jashamo@hotmail.com

SENEGAL		
M.SALL Moussa	Docteur en Géographie Maîtrise Sciences naturelles DEA Hydrogéologie	Centre de Suivi Ecologique (CSE) BP 15 532 Dakar Fann (Sénégal) Tél : 00 221 825 80 66/67/658 49 26 Fax : 00 221 825 81 68 E-mail : moussa.sall@cse.sn
M.FALL Samba	Ingénieur agronome spécialisé en économie rurale	CIRAD Dakar (Sénégal) Tél : 00 221 550 10 04 E-mail : fallsamba@gmail.com
TOGO		
M.DJERI ALASSANI Kouassivi Bougonou	Directeur de l'Environnement	Ministère de l'Environnement 247 avenue des Nîmes BP 12 877 Lomé (Togo) Tél : 00 228 221 51 97/918 13 15 Fax : 00 228 221 03 33 E-mail : bdjeri@yahoo.fr ; denv_togo@yahoo.fr
M.TOMYEBA Komi	Point focal national de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	Direction de l'Environnement BP 4825 Lomé (Togo) Tél : 00 228 221 33 21 Fax : 00 228 221 03 33 E-mail : kotomyeba@yahoo.fr
M.EGBARE AWADI Abi	Directeur général	Direction Générale de la Météorologie Nationale BP 1505 Lomé (Togo) Tél : 00 228 222 48 38 Fax : 00 228 222 48 38 E-mail : egbare@hotmail.com
SOCIETE CIVILE		
Mme PHILLIPPON Nathalie	Chercheur, CNRS	Centre de Recherche de Climatologie 21000 Dijon (France) Tél : 00 33 03 80 39 38 21 Fax : 00 33 03 30 39 57 43 E-mail : nphilipp@bourgogne.fe
M. OUEDRAOGO Ferdinand	Doctorant en économie	UPMF/Grenoble II E-mail : ouedraogo-ferdinand@yahoo.fr
UNIVERSITE DE NIAMEY		
Pr BEN MOHAMED Abdelkrim	Professeur	Université de Niamey BP 10 727 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 31 58 50 E-mail : bennoam@yahoo.fr

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU		
M. LODOUN Tiganadaba	Etudiant Ph D	Université de Ouagadougou Ouagadougou (Burkina Faso) Tél : 00 226 70 72 08 50 E-mail : tiganadaba@yahoo.fr
M. ILLY Laraba	Économiste	Université de Ouagadougou Ouagadougou (Burkina Faso) Tél : 00 226 70 72 08 50 E-mail : laraba_illy@univ-ouaga.bf
FEDERAL UNIVERSITY OF TECHNOLOGY MINNA NIGERIA		
M. BAKO Mansur Matazu	Lecturer	Department of Geography, Federal University of Technology, Minna PMB 65, Niger State (Nigeria) Tél : 00 234 80255 071 29 E-mail : environmentalcare@yahoo.com
UNIVERSITE CHEIK ANTA DIOP DAKAR		
Dr SAMBOU Soussou	Enseignant-chercheur	Université Cheik Anta Diop de Dakar, Faculté des Sciences Techniques BP 5005 Dakar (Sénégal) Tél : 00 221 411 77 24 Fax : 00 221 824 63 18 E-mail : sousamb@refer.sn
INSTITUT D'APPLICATIONS ET DE VULGARISATION EN SCIENCES (IAVS) Ouagadougou		
M. OUEDRAOGO Yamba Elie	Directeur IAVS	Institut d'Applications et de Vulgarisation en Sciences (IAVS) 06 BP 9293 Ouagadougou 06 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 39 00 05 Gsm : 00 226 76 61 13 45 Email : iavs_mail@yahoo.fr
ORGANISATIONS		
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)		
Dr. TOHON Stéphane	Conseiller inter-pays	OMS/Paludisme/Afrique de l'Ouest OMS Burkina Faso 03 BP 7019 Ouagadougou 03 (Burkina Faso) Tél : 00 226 70 34 14 90 Fax : 00 226 50 30 65 05 E-mail : tohons@bf.afro.who.int
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)		
M. ADAMO Bouhari	Analyste de programme FEM	PNUD BP 11 207 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 73 21 04/96 56 81 45 Fax : 00 227 20 72 30 34 E-mail : adamou.bouhari@undp.org

RAPPORT

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)		
M.NDIAYE Maouloud	Leader thématique environnement	PNUD BP 620 Nouakchott (Mauritanie) Tél : 00 222 648 16 45/222 525 24 09 E-mail : maouloud.ndiaye@undp.org
UNCCD		
M.CISSE Boubacar	Chargé de programme de l'UNCCD	Lancer Eugen Hermann - Ehlers Strasse 10, 53113 Bonn (Allemagne) Tél : 0049 228 815 28 18 Fax : 0049 228 815 28 98/99 E-mail : bcisse@unccd.int
UNESCO		
M.AMANI Abou	Spécialiste de programme science	UNESCO - Accra Nasei Ababio Street 32 Airport Accra (Ghana) P.O. Box CT 4949 Tél : 00 233 21 76 54 97 Fax : 00 233 21 76 54 98 E-mail : a.amani@unesco.org
BUREAU DE COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES OCHA		
M.DIALLO Alpha Boubacar	Chef de bureau	UN OCHA, Bureau Maison des Nations Unies BP 11 207 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 73 47 00 P 369 /94 84 00 42 Fax : 00 227 20 73 36 30 E-mail : diallo26@un.org
ORGANISATION MONDIALE POUR L'ALIMENTATION FAO		
Dr Thiombiano lamourdia	Fonctionnaire principal ressources en Sols	FAO, BP 1628 Accra (Ghana) Tél : 00 233 244 63 59 77 E-mail : lamourdia.thiombiano@fao.org
UNITAR		
Mme BONNIN RONCEREL Annie	Coordonnatrice du Programme changements climatiques	UNITAR, Palais de Nations Genève (Suisse) Tél : 00 41 22 917 85 82 E-mail : annie.roncerel@unitar.org
UNFCCC		
M.DIAKHITE Mamadou Moussa	Least developed countries Unit Financial & Technical support programme	Climate Change Secretariat Martin Luther King Strasse 8 D-553175 Bonn (Allemagne) P.O. Box 260 124 D 53153 Bonn (Germany) Tél : 0049 228 815 1332 Fax : 0049 228 815 1999 E-mail : mdiakhite@unfccc.int
OBSERVATION DU SAHEL ET DU SAHARA (OSS)		
M. ISSA Aboubacar	Directeur de Programme chargé du suivi-évaluation	Observation du Sahel et du Sahara (OSS) Bld Yasser Arafat BP 31 - 1080 Tunis (Tunis) Tél : 00 216 71 206 633 Fax : 00 216 71 206 636 E-mail : issa.aboubacar@oss.org.tn

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (CEA)		
Mme OUEDRAOGO Joséphine	Deputy Executive Secretary	Commission économique pour l'Afrique BP 3001 Addis-Abeba (Ethiopie) Tél : 00 251 11 551 11 65 E-mail : jouedraogo@uneca.org
M. OUEDRAOGO Halidou	Directeur	Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest BP 744 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 72 29 61 Fax : 00 227 20 72 28 94 E-mail : srdcwest@uneca.org
M. GBETNKOM Daniel	Assistant Professor of Economics and Economic Affairs Officer	Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest BP 744 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 72 29 61 Fax : 00 227 20 72 28 94 E-mail : dgbetnkom@uneca.org ; dagbetnkom@yahoo.com
Mme NYANKIYE Immaculé	Administrative and Finance Officer	Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest BP 744 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 72 29 61 Fax : 00 227 20 72 28 94 E-mail : inyankiye@uneca.org
AMADOU Kadijiatou	Secrétaire de Direction	Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest BP 744 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 72 29 61 Fax : 00 227 20 72 28 94 E-mail : kamadou@uneca.org
Mme SANI Zara	Secrétaire	Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest BP 744 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 72 29 61 Fax : 00 227 20 72 28 94 E-mail : zsani@uneca.org
M. GAGARA Salouhou	Chauffeur	Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest BP 744 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 72 29 61 Fax : 00 227 20 72 28 94 E-mail : sgagara@uneca.org
AUTORITE DU BASSIN DU NIGER		
M. OLOMODA Ibraheem	Hydrologist/Water Resource Dev. Engineer	Autorité du Bassin du Niger BP 729 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 31 52 39 Fax : 00 227 20 72 42 08 E-mail : olomoda@abn.ne

RAPPORT

CEDEAO		
Dr Eklu Daniel	Directeur Agriculture et Développement Rural	Commission de la CEDEAO PMB 401 Abuja (Nigéria) Tél : 00 234 9 314 76 36 Fax : 00 234 9 314 30 05 E-mail : deklu@ecowas.int ; daneklu@yahoo.fr
M. TRAORE Sehfou	Directeur de l'Environnement p.i.	Commission de la CEDEAO 401 Abuja (Nigéria) Tél : 00 234 9 314 76 36 Fax : 00 234 9 314 30 05 E-mail : estear@yahoo.fr
CIFOR		
M.KALAME Fobissie Blesse	Chercheur	CIFOR, BP 9478 Ouagadougou Tél : 00 226 76 71 72 36 Fax : 00 226 50 30 29 30 E-mail : f.kalame@cgiar.org
M.COULIBALY Yacouba Noël	Assistant de recherche	CIFOR, BP 9478 Ouagadougou Tél : 00 226 76 04 01 89 Fax : 00 226 50 30 29 30 E-mail : y.coulibaly@cgiar.org
Dr. NKEM Johnson	Coordonnateur du Projet Adaptation de la Forêt Tropicale au Changement climatique (TROFCCA)	CIFOR, BP 9478 Ouagadougou Tél : 00 226 50 30 47 42/76 04 01 51 Fax : 00 226 50 30 29 30 E-mail : j.nkem@cgiar.org
IDINOBA Monica Ph.D	TROFCCA - Project Scientist	CIFOR, BP 9478 Ouagadougou Tél : 00 226 50 30 47 42 Fax : 00 226 50 30 29 30 E-mail : m.idinoba@cgiar.org
CILSS (SECRETARIAT EXECUTIF)		
M. BIKIENGA Issa Martin	Secrétaire exécutif adjoint	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Gsm : 00 226 70 26 07 58 Fax : 00 226 50 37 41 32 Email : issa.bikienga@cilss.bf
M. COULIBALY Dramane	Coordonnateur PRA/SA-LCD	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32 Email : dramane.coulibaly@cilss.bf
M. KINDO Harouna	Responsable UAM/CID	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32 Email : harouna.kindo@cilss.bf

CILSS (SECRETARIAT EXECUTIF)		
M. MAHAMANE Lawali Elhadji	M. MAHAMANE Lawali Elhadji	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32 Email : mahamane.lawali@cilss.bf
M. ZOUNGRANA Philippe	Expert GRN/IREMLCD	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32 Email : philippe.zoungwana@cilss.bf
M. LANGE Matthias	Conseiller CILSS/MIFRAC	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 - (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 P.313 Fax : 00 226 50 37 41 32 E-mail : matthias.lange@cilss.bf
CILSS		
M. SANHAMA Robert	Informaticien	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 - (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32 Email : robert.sanhama@cilss.bf
Mme SAWADOGO Diane	Secrétaire	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 - (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32 E-mail : diane.sawadogo@cilss.bf
Mme CAMPAORE Marie Bibiane	Documentaliste	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 - (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32 E-mail : bibiane.compaore@cilss.bf
Mme KOLANI Jeanette	Aide-documentaliste	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 - (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32 E-mail : jeannette.kolani@cilss.bf
M. KABRE T. Louis	Reprographe	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 - (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32
M. WANGO Ismaël	Reprographe	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 - (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32

RAPPORT

CILSS		
M. KI Michel	Chauffeur	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 - (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32
M. DIELBEOGO Samuel	Chauffeur	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 - (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32
M. OUEDRAOGO François	Chauffeur	Secrétariat exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03 - (Burkina Faso) Tel : 00 226 50 37 41 25/26 Fax : 00 226 50 37 41 32
CENTRE REGIONAL AGRHYMET		
M. BADOLO Mathieu	Coordonnateur du Projet Changement Climatique	Centre régional AGRHYMET, 0425 Bld de l'Université BP 11011 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 31 53 16/20 31 54 36 Fax : 00 227 20 31 54 35 E-mail : m.badolo@agrhyment.ne
M. SARR Benoît	Expert agrométéorologiste	Centre régional AGRHYMET 0425 Bld de l'Université BP 11011 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 31 53 16/20 31 54 36 Fax : 00 227 20 31 54 35 E-mail : b.sarr@agrhyment.ne
M. NDJAJA OUAGA Hubert	Expert en suivi des projets pilotes changement climatique	Centre régional AGRHYMET 0425 Bld de l'Université BP 11011 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 31 53 16/20 31 54 36/96 97 33 56 Fax : 00 227 20 31 54 35 E-mail : n.ouaga@agrhyment.ne
M. TREBOSSON Hervé	Assistant technique	Centre régional AGRHYMET 0425 Bld de l'Université BP 11011 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 31 53 16/20 31 54 36 Fax : 00 227 20 31 54 35 E-mail : h.trebossen@agrhyment.ne
Mme ABBA MOUSSA Marie Olivia	Secrétaire de direction	Centre régional AGRHYMET 0425 Bld de l'Université BP 11011 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 31 53 16/20 31 54 36/96 96 24 52 Fax : 00 227 20 31 54 35 E-mail : o.abba@agrhyment.ne
INTERPRETES		
M. SORGHO Nobila Jean Christophe	Interprète	Secrétariat exécutif du CILSS 03 BP 7049 Ouagadougou 03 - (Burkina Faso) Tel : +226 50 37 41 25/26/50 36 57 75 Fax : +226 50 37 41 32 E-mail : nobila.sorgho@cilss.bf ; sorghonobila@yahoo.fr

RAPPORT

INTERPRETES		
Mme BARRY Safiétou	Interprète	09 BP 526 Ouagadougou 09 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 37 12 22/70 21 41 14 E-mail : barrysafietou@yahoo.fr
M. DJERMA Sita	Interprète	BP Ouagadougou (Burkina Faso) Tél : 00 226 70 20 00 58 Fax : 00 226 70 20 40 72 E-mail : sitadjerma@yahoo.fr
Mme BAGO Reine Rolande	Interprète	BP 506 Ouagadougou (Burkina Faso) Tél : 00 226 70 73 15 15 E-mail : taminyr@yahoo.fr
M. YAMEOGO S. Jean-Paul	Interprète de conférence	12 BP 183 Ouagadougou (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 39 15 76/78 82 09 03 E-mail : blym2001@yahoo.fr
M. NAGIBILA Oumarou	Interprète	Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération éégionale, 03 BP 7038 Ouagadougou 03 (Burkina Faso) Tél : 00 226 70 26 33 32 E-mail : ongabila@hotmail.com
IRD		
M. DIEDHIOU Arona	Chargé de recherche, Coordonnateur AMMA Afrique Chef Projet Ripiecsa	IRD BP 11 416 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 75 28 04/20 35 02 21 E-mail : aronadiedhiou@ird.ne
M. PATUREL Jean Emmanuel	Chargé de recherche, membre du comité de pilotage du réseau friend AOC de l'Unesco	IRD BP 2528 Bamako (Mali) Tél : 00 223 525 02 38 E-mail : jean-emmanuel.Paturel@ird.fr
ACMAD		
M. KAMGA Foamouhou André	Météorologiste	ACMAD, 85 Avenue des Ministères, BP 13 184 Niamey (Niger) Tél : 00 227 96 07 86 29 Fax : 00 227 20 72 36 27 E-mail : akamgaf@yahoo.com
M. KADI Mohammed	Secrétaire général	ACMAD 85 Avenue des Ministères, BP 13 184 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 73 49 92 Fax : 00 227 20 72 36 27 E-mail : mohamed_kadi@acmad.ne ; kadi_metdz@yahoo.com
Mme DUFRESNE Marie Christine	Conseillère technique DG ACMAD	ACMAD 85 Avenue des Ministères, BP 13 184 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 73 49 92 Fax : 00 227 20 72 36 27 E-mail : marie-christine_dufresne@acmad.ne

RAPPORT

ACMAD		
BRACHET Christophe	Conseiller GIRE	ACMAD 85 Avenue des Ministères, BP 13 184 Niamey (Niger) Tél : 00 227 21 76 63 20 E-mail : brachet@abn.ne
NJAU Léonard Njogu	Chef de département climat et environnement	ACMAD 85 Avenue des Ministères, BP 13 184 Niamey (Niger) Tél : 00 227 20 73 49 92 Fax : 00 227 20 72 36 27 E-mail : njoqunjau2006@yahoo.com
IRI		
GIANNINI Alessandra	Associate Research Scientist	IRI for Climate and Society Palisades NY 10964 USA Tél : 00 1 845 680 4473 Fax : 00 1 845 680 4864 E-mail : alesall@iri.columbia.edu
CERMES		
Mlle HAMIDOU LAZOUMAR Ramatoulaye	Médecin	CERMES, BP 10 887 Niamey (Niger) Tél : 00 227 96 13 40 73/20 75 20 40/45 Fax : 00 227 20 75 31 80 E-mail : lramatoulaye@yahoo.fr
AFSCI		
Mme BELEM OUEDRAOGO Mamounata	Chercheur, chargé de recherches	Association des Femmes scientifi- ques du Burkina 03 BP 7047 Ouagadougou 03 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 33 40 98/70 71 29 77 Fax : 00 226 50 31 50 03 E-mail : mamounatabelem@hotmail.com
FONDATION NATURAMA		
M. ZEBA Idrissa	Directeur exécutif	Fondation Naturama 01 BP 6133 Ouagadougou 01 (Burkina Faso) Tél : 00 226 50 37 32 40/62 Fax : 00 226 50 37 28 86 E-mail : naturama@fasonet.bf
CIRAD		
M. BARBIER Bruno	Chercheur	CIRAD, BP 596 Ouagadougou (Burkina Faso) Tél : 00 226 76 47 77 16 E-mail : bbarbier@cirad.fr
CRDI		
Mme BEAULIEU Nathalie	Administratrice de pro- gramme	CRDI, BP 10007 Peytavin Dakar (Sénégal) Tél : 00 221 864 00 00 P.2244 E-mail : nbeaulieu@idrc.org.sn

ENDA		
Mme NIANG Isabelle	Enseignant-chercheur	ENDA Energie BP 3370 Dakar (Sénégal) Tél : 00 221 822 59 83/822 24 96 Fax : 00 221 821 75 95 E-mail : isabelleniang@yahoo.fr
ICRAF		
M. KANDJI SERIGNE Tacko	Chercheur	ICRAF Afrique de l'Ouest et du Centre BP 320 Bamako (Mali) Tél : 00 223 933 06 26 E-mail : s.kandji@cgiar.org
BOAD		
M. Toe D. Honoré	Expert environnementaliste	BOAD BP 1172 Lomé (Togo) Tél : 00 228 223 25 60 Fax : 00 228 221 52 67/228 22 17 26 E-mail : dtoe@boad.org
PARTENARIAT OUEST AFRICAIN DE L'EAU		
M. MOGBANTE DAM Nanfan	Secrétaire exécutif	Partenariat ouest Africain de l'Eau GWP/WAWP 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Tél : 00 226 50 36 62 12/70 20 07 01 Fax : 00 226 50 36 62 08; E-mail : watac@fasonet.bf